60¢

LA LIBERTÉ

Saint-Boniface, du 26 avril au 2 mai 1991 Télé.: 237-4823 Télécopieur: 231-1998

Citation de la semaine

«Il est intéressant que la Commission ait choisi de ne pas imposer la même coupe de cheveux à tout le monde.»

Un commentaire du recteur du Collège universitaire de Saint-Boniface, Paul Ruest, sur les subventions aux universités. **Page 5.**



photo: Laurent Gimenez

Le départ du golf

Les golfeurs ont un autre terrain à arpenter cette année. Le parcours La Vérendrye, propriété de la famille Gauthier, ouvre ses neuf premières allées aux adeptes de La Broquerie et des environs. Laurent Gimenez a fait un tour de voiturette en compagnie de Jacques Lavack et des frères Gauthier. Page 13.

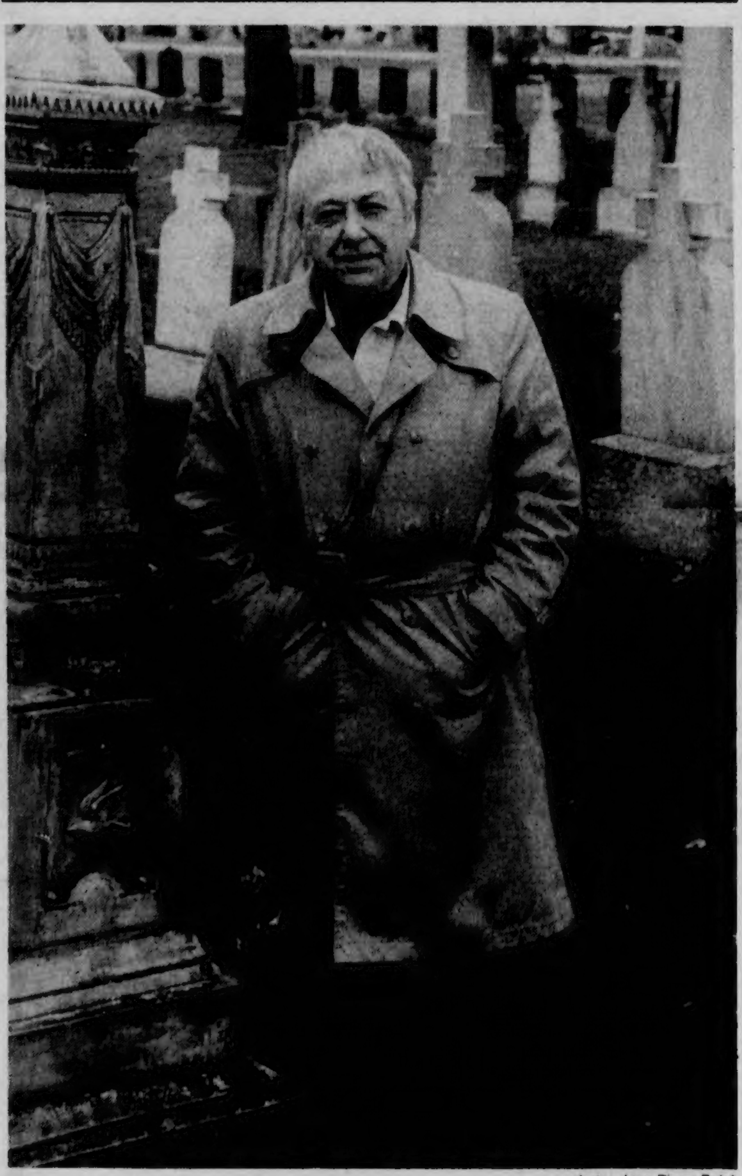


photo: Jean-Pierre Dubé

Le coût de la mort

Lucien Paquin (notre photo), de l'Association funéraire du Manitoba, trouve que les dépenses après le décès sont exagérées. Denis Marcoux, du Salon funéraire Desjardins, parle de l'importance du rituel pour la famille. Les deux préconisent la planification. Un dossier en page 7.

L'effet de ceinture

Le Conseil jeunesse provincial et la Société historique de Saint-Boniface sont des groupes francophones qui n'ont pas échappé au budget manitobain. **Page 6.**

La vis de la récession

Au Manitoba, la situation économique va plus mal qu'ailleurs. Et selon nos experts, la vraie reprise se fera attendre. **Page 3.**

De la promotion à la protection

Roger Turenne quitte le Secrétariat provincial des services en langue française pour se recycler dans la protection des sites naturels. **Page 15.**

Grande soeur et grande amie

Grande Soeur, Micheline Bernard nous parle de son expérience où sa petite soeur est devenue une grande amie. **Page 15.**

L'éthique à l'hôpital

Les décisions concernant les soins de santé demandent souvent des considérations éthiques. Saint-Boniface a pris les moyens. **Page 8.**

Entre le populaire et l'opéra

Joanne Mercier et Stewart Thomson présentent au CCFM un spectacle de chansons du 18e siècle, aujourd'hui souvent oubliées. **Page 9.**

LA LIBERTÉ le seul hebdomadaire de langue française publié au Manitoba, est à la recherche d'un(e)

Typographe

Fonction principale:

La personne sera responsable de la typographie du journal à temps plein.

Exigences:

La personne doit remplir les conditions suivantes:
- avoir une très bonne connaissance du français et de l'anglais.
- pouvoir taper rapidement au clavier d'un ordinateur (au moins 50 mots/minute).
- être capable de travailler sous pression au moins une journée par semaine.
- des connaissances en micro-édition et du logiciel Quark XPress seraient un atout.

Salaire: à négocier en fonction des compétences et de l'expérience.

Les personnes intéressées doivent s'assurer que leur curriculum vitae soit parvenu, le plus tôt possible, au soin de:

Le directeur
Journal La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Prière d'inscrire sur l'enveloppe: Personnel et confidentiel.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi
par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de

l'Association de la presse francophone (APF)

depuis 1984

Directeur et rédacteur en chef: Yves CHARTRAND
Directeur adjoint: Jean-Pierre DUBÉ
Journalistes: Sylviane LANTHIER, Laurent GIMENEZ, Karine BEAUDETTE
Correspondant national: Yves LUSIGNAN (Agence de presse francophone)
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur amical: BICOLO
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Typographe: Carole LÉVESQUE
Secrétaire-comptable: Yvonne LARIVIÈRE
Secrétaire-réceptionniste: Christiane CHATWELL
Développement de photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9h à 17h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4.

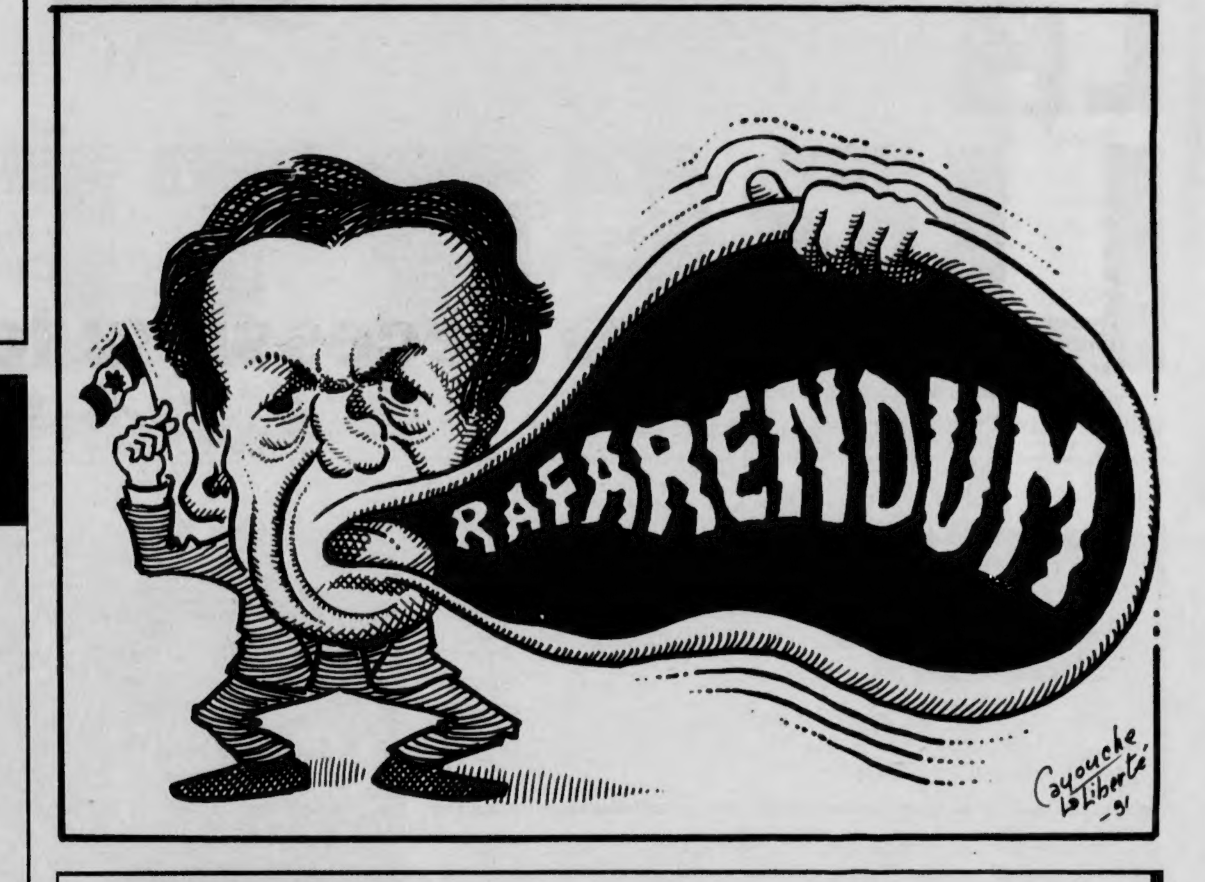
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) 237-4823. Télécopieur: (204) 231-1998.
L'heure de tombée pour les annonces est le mardi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10%.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 25$ au Manitoba, 30$ ailleurs au Canada et aux États-Unis, et 35$ à l'étranger. A ces tarifs s'ajoute la TPS fédérale de 7%.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

CAYOUCHE



SOMMAIRE

ACTUEL



Denis Marcoux. Page 7.

CULTUREL

SPORTS

SOCIÉTÉ



Claudette Savard. Page 8.

Le MANITOBA de A à Z

Ici et ailleurs

Un nouveau directeur

Gravelbourg - Victor Godbout, de Frédéricton au Nouveau-Brunswick, sera le nouveau directeur du Collège Mathieu à compter du 6 août. Il possède 31 années d'expérience en éducation française. Victor Godbout est présentement responsable du dossier jeunesse et des ententes fédérales-provinciales au ministère de l'Éducation. Il a toujours été très actif dans la vie socioculturelle acadienne. Victor Godbout remplacera Florent Bilodeau. (APF)

Baisse des mises en chantier

Winnipeg- L'ensemble des mises en chantier diminuera de 18,5% en 1991 pour s'établir à 1 750 logements. On prévoit toutefois un regain de 24,3% pour atteindre 2 175 logements en 1992. Le nombre de mises en chantier de logements collectifs, déjà faible en 1990 à 242, devrait encore diminuer de 7% en 1991 pour s'établir à 225. Selon d'autres prévisions, le prix de vente moyen des logements individuels neufs augmentera de 5% en 1991. Après une augmentation globale de 15% l'an dernier, la rénovation résidentielle connaîtra une baisse en 1991. Ajoutons qu'en mars 1991, les mises en chantier dans les centres urbains du Manitoba ont chuté de 61%.

L'importance du recensement

Ottawa - Pour les francophones minoritaires au Canada, un recensement est d'autant plus important qu'il aide les gouvernements à planifier leurs services en français. Mais celui de 1991, qui aura lieu le 4 juin, a une importance encore plus grande. Le fédéral a déposé devant la Chambre des communes une série de règlements portant sur la langue de service dans ses institutions. C'est évidemment le recensement de 1991 qui sera utilisé lorsque viendra le temps d'appliquer la nouvelle règlementation. La majorité des Canadiens recevront un questionnaire abrégé ne comportant qu'une question sur la langue maternelle. Un questionnaire long sera envoyé à un Canadien sur cinq. Au cours des derniers recensements, on y retrouvait trois questions sur la langue. On en a ajouté une quatrième cette année et les quatre questions ont été regroupées pour augmenter leur fiabilité. Les personnes intéressées à travailler comme recenseur peuvent contacter Marc-Yvan Poulin au 235-1711. (APF)

Autre prix pour Jours de plaine

Calgary - Jours de plaine, le film mettant en vedette les dessins de Réal Bérard sur une chanson de Daniel Lavoie, a remporté le Prix du meilleur film d'animation à la Célébration du film canadien, un festival organisé du 12 au 17 mars.

ACTUEL

Un bon temps pour acheter et se lancer en affaires?

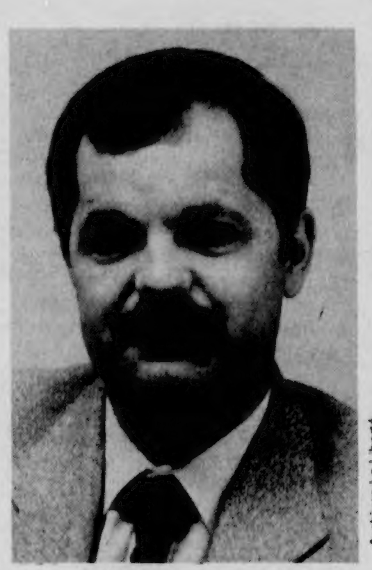
Récession: les prêteurs serrent la vis

Récession, 17 000 chômeurs de plus (950 fonctionnaires la semaine dernière), des ventes au détail au ralenti, des faillites en nombre record, ça va mal, et au Manitoba peut-être plus qu'ailleurs. Est-ce qu'on va bientôt toucher le fond? Si vous êtes déjà au-delà de la déprime, lisez la suite.

On serait tout près du fond, à entendre Gérald Labossière, un consultant en matière de finance chez Cooper's & Lybrand de Winnipeg. Le comptable agréé explique qu'il passe une bonne partie de son temps à «travailler avec ceux qui veulent sauver leur situation, mais aussi, quand il est trop tard, à diriger des mises sous tutelle.

«On fait des études pour des institutions financières pour recommander des manières de faire un redressement, poursuit Gérald Labossière. Mais les gens ont souvent l'impression d'avoir déjà tout essayé, ils disent qu'ils connaissent leur métier. Souvent, ils se trompent. Le problème est souvent au niveau de la gestion, c'est le personnel, la compétence. Si tu fais une revue des opérations, tu t'aperçois que certaines décisions critiques étaient mauvaises.»

Un facteur qui n'aide pas, selon le comptable agréé, c'est l'attitude des institutions de crédit. «Les banques sont de plus en plus sévères, prudentes. Elles vont pousser à la faillite ou à la mise sous tutelle beaucoup



René Robidoux: tous les secteurs en difficulté.



Archives La Liberté

Gérald Labossière: il y a des signes de reprise.

plus rapidement. J'ai vu des situations où la banque et les créanciers se sont faits payer complètement et ils se disent: on l'a «pogné» à temps. Moi, je me demande si cette entreprise n'était pas viable.

«Les banques ont émis des directives pour sortir de certaines industries, comme les textiles (à cause du libre-échange) et le transport routier (à cause de la déréglementation). Même avant la récession, soit de juillet 1989 à juin 1990, le secteur manufacturier au Manitoba avait perdu 23% de ses 65 000 salariés.»

Dans les caisses populaires, rien de tel n'a été donné comme directive, affirme René Robidoux, le directeur du crédit à la Fédération des caisses populaires du Manitoba. Mais il y a d'autres mesures très sévères.

«Chaque caisse a un niveau maximum d'autorisation de prêt. Lorsqu'elle a atteint son maximum, les demandes doivent passer par nous. On est plus sélectifs depuis trois ou quatre ans. Par exemple, on fait attention aux achats d'hôtels, surtout dans les régions frontalières.»

Il n'empêche que les taux de paiements en retard sont à la hausse, d'environ 25% par année. «On est difinitivement à la croissance dans les retards, constate René Robidoux. On s'est fixé comme objectif 5% de prêts en retard.» Au 31 mars dernier, le solde des prêts atteignait 5,76% de l'enveloppe.

«On appelle les caisses qui ont excédé les taux, explique le directeur du crédit. Des fois, ça prend quatre à cinq mois à se régler. Il faut que tu t'assoies avec l'entrepreneur (ou le propriétaire). Des fois, ils nous donnent les clés.

«Cette année, la situation est assez critique: le chômage élevé pourrait annuler l'impact positif de la baisse des taux d'intérêt. Les mises en chantier ont monté, le prix de vente moyen des maisons a monté. Mais les consommateurs sont réticents. Et ils vont acheter aux États-Unis. Je ne vois pas de grosse reprise à cause de la situation agricole.»

Gérald Labossière est plus positif. «Les commerçants qui débutent en temps de récession ont de meilleures chances de survivre. C'est un bon temps pour se lancer, il y a des opportunités. Mais à condition de bien étudier son affaire, de faire des plans réalistes.

«Si les gens sécures dans leur emploi commencent à dépenser au niveau du détail, il n'y a pas de raison pour que ça ne fasse pas boule de neige. Les prix sont bas, les taux d'intérêt sont bas aussi, rappelle le comptable agréé. Il y a des indicateurs positifs. Lorsque les faillites et les mises à pied seront terminées, la récession sera finie. Peut-être à la fin de l'année 1991.»

Jean-Pierre DUBÉ

SAINT-CLAUDE

Inauguration à la succursale de Rathwell

La Caisse populaire de Saint-Claude inaugurait le 19 avril dernier les nouveaux locaux de sa succursale à Rathwell. «Nous sommes vraiment satisfaits de la participation des membres de la communauté de Rathwell, indique le directeur de la Caisse, Roland Philippe. Les gens nous ont donné des fleurs, des plaques et encouragent beaucoup la Caisse.»

La cérémonie d'ouverture officielle a réuni des membres du conseil du village de Rathwell, de la Fédération des caisses populaires, ainsi que plusieurs représentants de la communauté.

Le ruban a été coupé par Hugh Delf, Tom Kitching et Aimé Vandel, «trois hommes qui depuis dix ans ont participé aux démarches pour obtenir cette succursale.»

Roland Philippe rappelle que lors des débuts de la succursale de Rathwell en 1982, ces trois hommes ont acheté une résidence et l'ont louée à la Caisse populaire, pour lui permettre d'installer sa succursale.

«Notre intention en construisant nos propres locaux était de démontrer aux gens de Rathwell que la Caisse est là pour rester. Il y avait toujours un doute parce qu'on était locataire. Nos nouveaux locaux les rassurent. Nous espérons donc voir le nombre de membres augmenter.» L'installation de la succursale dans ces locaux tout neufs a coûté environ 40 000$.

S. L.

TACHÉ

Le coût du respect de l'ordre va quadrupler

Les conseillers de la municipalité rurale de Taché n'étaient pas contents, mais ils ont dû approuver un bond de 400% de la facture de la Gendarmerie royale du Canada pour 1991.

Les patrouilles de la GRC ont coûté 8 146$ l'an dernier. Mais cette année, à cause du transfert d'une part de ce fardeau du fédéral au provincial, et du provincial au municipal, la municipalité rurale s'est réveillée avec une facture de 33 395$.

Les conseillers de Taché ont donc fait connaître leur mécontentement, a souligné le secrétaire-trésorier Émile Laurin, en appuyant les efforts de la province en faveur d'un traitement plus équitable.

Quant aux mesures annoncées dans le budget provincial de la semaine dernière concernant le transfert du fardeau de l'entretien routier, Émile Laurin affirme ne pas avoir été informé des répercussions sur Taché.

«C'est 2 000 km pour la province, a-t-il conclu, ça n'en laisse pas beaucoup pour Taché. Mais c'est certain qu'il y aura des effets (sur le budget).»

Lors de sa réunion du 9 avril, le conseil municipal a également autorisé un contrat de 625 000$ avec l'entrepreneur NDL de Saint-Boniface pour la construction de la nouvelle aréna de Landmark. La firme se spécialise dans ce genre de projet, a expliqué le secrétaire-trésorier. Le début des travaux est prévu pour le 1er mai.

J.-P. D.

ÉDITORIAL

Nos fermiers épargnants

Si le soleil brille sur les bons comme sur les méchants, et que les terres des riches comme des pauvres sont arrosées sans distinction par les pluies, il reste que les gouvernements ont le devoir de discriminer en faveur des nécessiteux dans leurs programmes d'aide.

Lorsque La Liberté a suivi les assemblées annuelles des caisses populaires, ces derniers mois, il s'est avéré que l'actif de presque chacune était gonflé artificiellement par un certain programme d'aide aux agriculteurs (1). La chose fut confirmée récemment dans le rapport annuel de la Fédération des caisses populaires du Manitoba, qui affichait au 31 décembre 1990 une hausse remarquable de 13,6% de l'actif.

«Il est à noter cependant que ce pourcentage ne reflète pas tout à fait la réalité, puisqu'il a été influencé par un programme gouvernemental d'aide aux agriculteurs qui a permis à certains agriculteurs d'investir des sommes d'argent qu'ils avaient empruntées à la condition qu'ils effectuent le remboursement en février de l'année suivante», souligne le rapport annuel.

En vertu de ce programme annoncé voilà un an, les fermiers pouvaient emprunter 40$ de l'acre et bénéficier d'un rabais d'intérêt de 7% pendant huit mois. Le problème, c'est que la majorité des participants ont investi cet argent emprunté dans des dépôts à terme. Et ont réalisé un profit d'intérêt au bout des huit mois.

Les caisses ont consenti un total de 13,6 millions $ de prêts à 560 fermiers dans le cadre de ce programme. Environ 7,5 millions $ de dépôts ont été faits par des fermiers ayant, de toute évidence, les ressources pour faire leurs travaux. Moins de six millions $ ont servi à financer les semailles et les récoltes.

La province a remis 580 000$ (sur les 23 millions $ prévus au budget) à ces fermiers-membres des caisses. 261 000$ (45%) ont aidé les nécessiteux, 319 000$ (55%) ont servi à enrichir les autres.

Comme contribuable, ce n'est pas une bonne nouvelle. Mais peut-on en vouloir aux fermiers-membres des caisses pop? On se doutait qu'ils étaient plus des épargnants que des emprunteurs. Mais c'est le gouvernement qui a établi le programme, après tout.

Un porte-parole de Credit Union Central, Art Budd, confirme que la performance du programme chez les Credit Unions ressemble à celle des caisses: «Nous avons négocié 112 millions de prêts, et environ 60 millions ont été déposés à terme. 4 259 fermiers se sont partagé 4,7 millions $ de paiements.»

Au ministère de l'Agriculture, la main gauche ne veut pas savoir ce que fait la main droite. Le sous-ministre adjoint, Craig Lee, confirme que les remboursements ont été faits sans égard à l'utilisation des prêts, que le contrôle n'était pas possible, que c'était un programme ad hoc, administré par les institutions financières et non par des fonctionnaires.

«Même si on avait émis des conditions, on n'aurait pas pu faire le suivi. Le 55% que vous avancez n'est pas typique de l'ensemble des fermiers manitobains (2). Selon les chiffres que j'ai, la majorité des participants avaient réellement besoin de cette aide pour fonctionner à court terme.»

Rassurant?

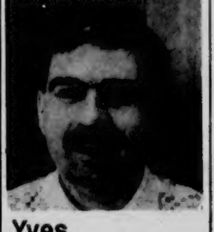
Le gouvernement n'a de toute façon pas l'intention de faire état de la part de l'aide qui a servi à faire des profits.

Jean-Pierre DUBÉ

(1) Il s'agit du Interest Relief Program.

(2) On ne sait pas combien de céréaliculteurs étaient admissibles au programme. Le nombre de participants sera prochainement rendu public à la discrétion du ministre.

Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237-4823


Yves Chartrand

passé / PRÉSENT

La chronique ne paraît pas cette semaine en raison de maladie. Elle reviendra la semaine prochaine.

LETTRES

Une autre opinion de Saint-Pierre-Jolys

À qui de droit,

Je remarque dans les dernières Liberté que lorsque vous parlez de la gestion scolaire et que vous mentionnez Saint-Pierre, vous présentez toujours le point de vue d'une femme de Saint-Pierre-Jolys, Murielle Bugera. Je ne dis pas que son opinion n'est pas valable, mais il me semble que vous pourriez être plus objectif et chercher le portrait plus global. Chez nous, il y a des gens comme Murielle mais il y en a d'autres aussi.

Je vous envoie une autre opinion. Je vous demande de l'inclure dans la prochaine Liberté. Nous devons nous aussi être représenté car nous la voulons cette gestion scolaire.

Suite à la rencontre du siècle du 6 avril, je réalise comment la gestion scolaire par les francophones est la réponse pour nous à Saint-Pierre-Jolys.

Retournons un peu en arrière. Depuis plusieurs années, des familles anglaises sont arrivées dans notre région comme dans toutes les villages ruraux. À cause de ces familles, nous avons créé un programme d'immersion dans notre école où il existait un programme français.

Même si les deux programmes avaient des objectifs très différents, nous les avons installés quand même sous un même toit. Ce qui en découle aujourd'hui, c'est que nous n'avons pas d'école française existante dans une région où la population est à 80% (oserais-je dire) francophone.

La gestion scolaire va nous permettre, à nous les francophones de Saint-Pierre, de retrouver notre identité, en nous permettant de nous regrouper dans une école maternelle à la 12e année. Le programme d'immersion continuera à exister si les parents anglophones le désirent dans leur division. Ils vont diriger leurs programmes, leurs écoles et nous la nôtre.

En dehors de l'école, les enfants vont se côtoyer dans les divers sports et activités communautaires, au cinéma, aux Frog Follies, etc. comme ils le font présentement. Et finalement l'harmonie, la vrai harmonie règnera car ce n'est que lorsque les besoins des deux groupes c'est-à-dire anglophone et francophone seront respectés mutuellement que nous pourrons songer à la bonne entente.

La gestion scolaire nous donnera cette harmonie. Nous l'attendons avec impatience.

Une mère de quatre enfants
dans le système scolaire
Diane Bruyère
Saint-Pierre-Jolys
Le 15 avril 1991

Le témoignage perd de sa valeur

Monsieur le rédacteur,

En parcourant l'article intitulé «Deux hommes témoignent» dans La Liberté du 12 avril, je me disais qu'il était admirable de la part de ces hommes de vouloir s'approprier tant de choses, lorsque je me suis heurtée à la phrase «Sa femme aussi était violente.» J'en fus estomaquée.

Un «témoignage» dans lequel on parvient encore à blâmer l'autre et qui ne permet pas à celle-ci de se défendre semble perdre de sa valeur et en fait sert à véhiculer la violence qui, dans le même souffle, est si amèrement déplorée.

Je frissonne en constatant que La Liberté publie ce genre de déclaration et je trouve cela inacceptable.

Recevez, Monsieur le rédacteur, mes salutations distinguées.

Michelle Freynet
Le 16 avril 1991

Surprise des paroles de Charles

M. le rédacteur,

Je suis l'ex-épouse du dénommé Charles dans l'article «Deux hommes témoignent». Je suis profondément découragée que Charles n'a pas resté à parler de lui-même et qu'il m'a présentée comme ayant été violente et a même osé parler pour moi. «On pensait tous les deux que ça se corrigerait tout seul.»

Également, je suis étonnée et déçue avec La Liberté d'avoir publié les paroles de Charles, en ce qui me concerne, comme faits. À mon avis, c'est du pauvre journalisme et insultant à ma personne.

En publiant cette lettre, je réclame le privilège de demeurer anonyme.

L'ex-épouse de Charles
Le 16 avril 1991

LETELLIER

La nouvelle école entre en service

Depuis le 24 avril, les 58 élèves de l'école de Letellier (maternelle à 8) suivent leurs cours dans de nouveaux locaux.

La directrice, Armande Leclair, souligne les bienfaits de ce changement: «L'espace est à peu près le même que dans l'ancienne école, mais les salles sont plus grandes. Nous avons aussi en plus une salle polyvalente qui peut servir de gymnase et l'équipement de sport qui va avec.»

La nouvelle école dispose également de l'air climatisé et d'un laboratoire de sciences. En revanche, la maternelle et la bibliothèque doivent se partager le même espace, ce qui obligera à installer des étagères supplémentaires pour placer tous les livres.

L.G.

Coordonnatrice d'abord!

Danielle Chagnon n'est pas seulement directrice de la bibliothèque de Saint-Boniface, elle assume aussi les fonctions de coordonnatrice des services en français pour le service des bibliothèques de la ville de Winnipeg. Nous avions omis cette information dans le Gens d'ici du 12 avril.

Docteur Eygun

C'est bien une thèse de doctorat que l'auteur François-Xavier Eygun a défendue et non de maîtrise, comme nous l'avions écrit dans un article paru le 19 avril sur son deuxième recueil de poésie. Nos félicitations, docteur!

SAINT-BONIFACE

EnvirAction en assemblée annuelle

L'organisme EnvirAction tiendra son assemblée annuelle le mardi 30 avril à 19 h 30 au Collège universitaire de Saint-Boniface. L'organisme tente de rallier les Franco-Manitobains autour de questions écologiques.

Toute personne qui deviendra membre de l'organisme à l'occasion de cette réunion recevra une affiche «Pesticides? Non merci!», une valeur de 3$.

Le budget 1991-1992

Le Collège pourra tirer son épingle du jeu

Pour l'année 1991-1992, le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) s'est vu attribuer une augmentation de 4 % à sa subvention de base, mais des compressions viennent affecter deux programmes.

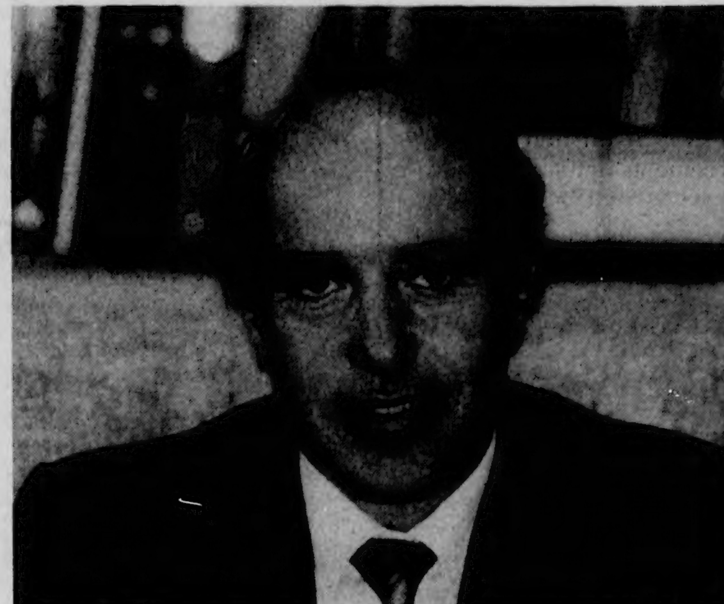
La Commission de subventions aux universités a accordé une augmentation de 230 000 $ au budget de fonctionnement du Collège, ce qui représente 4 % d'un budget annuel d'environ 5 millions $. «Depuis longtemps, on dit à la Commission qu'on a une base de financement trop étroite et on tente de la faire élargir, explique le recteur Paul Ruest. Cette année, on a réussi à obtenir une augmentation raisonnable à notre subvention de base.»

En général, les universités manitobaines ont obtenu des augmentations de 2 ou 3 %: «Il est intéressant que la Commission ait choisi de ne pas imposer la même coupe de cheveux à tout le monde, commente le recteur. On semble avoir reconnu que la situation du CUSB est plus précaire que celle des autres établissements.»

Le CUSB a en outre obtenu deux autres petites subventions de la Commission: la première, de 28 000 $, qui sera renouvelée à la hausse l'an prochain, servira à la mise en place d'un programme de majeur en mathématiques appliquées. La deuxième, de 53 000 $, sera attribuée aux programmes de français.

Les compressions proviennent du ministère de l'Éducation, qui subventionne les programmes de formation professionnelle et de formation aux adultes.

55 000 $ ont été retranchés du programme de français langue seconde aux adultes. «Entre 16 000 et 18 000 adultes s'inscrivent à ces cours chaque année. Nous devrons soit augmenter les frais d'inscription, soit réaliser des économies ailleurs.»



Archives La Liberté

Paul Ruest, recteur du CUSB: compte tenu du contexte budgétaire, le Collège ne s'en tire pas trop mal pour 1991-1992.

La subvention accordée à l'École technique et professionnelle, chiffrée à un peu plus d'un million, a été gelée. «Si on considère l'inflation et les autres coûts qui augmentent, cela équivaut en pratique à une diminution de 5 %, précise Paul Ruest. Comme en 1990-1991 on a été légèrement déficitaire, ce n'est pas une très bonne nouvelle.

«On essaie de voir comment naviguer. Nous ne voulons pas couper les programmes eux-mêmes, et à l'intérieur des programmes c'est difficile de réduire davantage.»

Reste à savoir si le Collège terminera l'année financière avec un déficit. «C'est difficile à dire maintenant, répond le recteur. Les salaires représentent notre plus gros fardeau et cette année trois négociations seront en cours: avec les professeurs universitaires, les professeurs de l'École technique et les employés de soutien. Le budget sera affecté par ces négociations.»

Pour faire face à sa situation financière, le Collège a choisi de couper dans les services plutôt que dans la programmation, en espérant que les années à venir seront meilleures. Quant aux frais de scolarité, ils augmenteront, «mais le taux n'est pas encore établi. Ce sera entre 15 et 20 %.» Une décision à cet effet devrait être connue en mai ou en juin. Comme c'est l'habitude, les frais du Collège augmenteront de la même façon que ceux de l'Université du Manitoba.

Sylviane LANTHIER

SAINT-CLAUDE

Un nouveau district de santé

Lors de sa réunion du 16 avril, le conseil municipal a décidé d'embaucher un étudiant cet été. Et l'hôpital de Saint-Claude est maintenant autonome.

Le village fera donc une demande de subvention dans le cadre du programme provincial Career Start Program, «qui fonctionne un peu comme les programmes Défi», explique Simone Dupasquier, secrétaire de la municipalité. Avec cette subvention, la ville emploiera un étudiant pour les travaux extérieurs: soin des arbres, des parterres, etc.

Quant à l'hôpital, il ne fait désormais plus partie du district de santé de Carman. Les municipalités de Graysville et de Dufferin composent avec Saint-Claude le nouveau district de santé et les conseils de ces villages nomment les membres du conseil d'administration du nouveau district. Saint-Claude aura donc trois membres nommés au conseil de l'hôpital.

S. L.

Le budget provincial et ses effets

La ceinture devient plus serrée

Le récent budget provincial entraîne plusieurs coupures dans les octrois accordés aux organisations. En tout au Manitoba, 37 subventions seront retirées et 71 autres réduites. Ces coupures représentent près de 12 millions $.

Chez les francophones, deux organismes sont privés de toute subvention tandis que cinq autres subissent des réductions.

Le Parlement jeunesse franco-manitobain et le Conseil jeunesse provincial (CJP) sont les deux groupes qui ne reçoivent plus d'argent du gouvernement provincial. Alain Boucher, directeur du CJP, indique que la subvention servait à financer le Projet étudiant-animateur (PÉA).

«C'est une coupure de 5 000$ sur un montant de 25 000 $ pour financer le projet. En fait, cette subvention est la seule qu'on recevait régulièrement de la province. D'autres fonds viennent indirectement d'eux, par exemple à travers le Bureau d'éducation française, mais on faisait les demandes à chaque année pour des projets spéciaux.

«Le PÉA va sûrement continuer. On va prendre le nécessaire de notre fonds de base (qui dépend d'une subvention du fédéral). Le programme est toujours un succès qui permet à une trentaine d'étudiants de bénéficier d'un cours accrédité. Ce qui est ironique, c'est que c'est la province qui a commencé le programme il y a 15 ans.»

photo: Karine Beaudette

Alain Boucher du Conseil jeunesse provincial.

Parmi les organisations francophones qui font face à des compressions budgétaires se trouvent le Bureau d'animation théâtrale (BAT), les Éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba (EFM) et la Société historique de Saint-Boniface (SHSB).

Claude Dorge, directeur du BAT, souligne que la subvention accordée (15 300 $ au lieu des 22 000 $ demandés et aux 18 000 $ reçus en 1990) ne permet pas de progrès: «On ne peut pas avancer avec ça. Plutôt, on va à reculons. Et c'est bête pour la population car c'est elle qui va en souffrir.»

Le BAT devra peut-être se résoudre à faire payer des frais d'inscription aux équipes participant au Festival théâtre communautaire, et à augmenter ceux du Festival théâtre jeunesse. «Ce n'est pas une façon d'encourager le théâtre, ça!», remarque Claude Dorge.

Pour sa part, la SHSB essuie une réduction de 20 % par rapport à 1990, «qui est vraiment plus que 20 % puisque l'octroi était du même montant (35 000 $) depuis 1984», remarque le directeur Alfred Fortier.

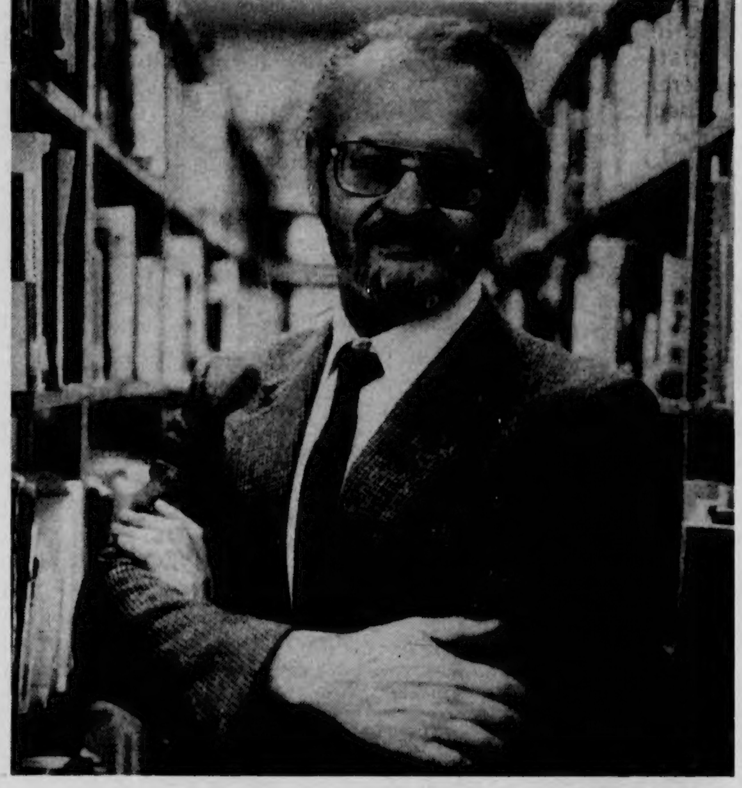


photo: Karine Beaudette

Alfred Fortier de la Société historique de Saint-Boniface.

À part la subvention provinciale, la SHSB reçoit un octroi de 30 000 $ du Secrétariat d'état. Ces deux sources constituent la majeure partie de son budget, dont la plupart est dépensée sur le loyer et les salaires. «Il faudra faire des décisions sérieuses et étudier les possibilités d'autres octrois disponibles.»

Alfred Fortier prévoit que la compression budgétaire se fera sentir surtout au niveau des services au public. «Il faudra probablement imposer une cotisation à ceux qui veulent se servir des archives, et charger pour la recherche.»

La publication des tomes 1 et 2 de l'Histoire de Saint-Boniface ne sera pas affectée par la coupure, ni l'exposition qui est en tournée nationale pour trois ans.

Dans le cas des EFM, c'est une réduction de 50 % (8 500 $ sera accordé en 1991), selon la présidente Monique Hébert. «Le bureau de direction ne s'est pas encore penché sur le cas. Nous étudierons la question à notre prochaine réunion du 8 mai.» Elle fait remarquer que les EFM sont une agence de la Manitoba Teachers Society qui elle tire une grosse partie de son budget des cotisations des membres.

Certaines autres organisations provinciales qui se sont faites serrer la ceinture: la Manitoba Sports Federation, le Festival canadien de danse moderne, le Festival international des enfants de Winnipeg, le Centre Fort Whyte, la Manitoba Teachers Society, la Manitoba Association of School Trustees et l'Association canadienne d'éducation de langue française.

Karine BEAUDETTE



PROVINCE

Tournoi de jeux des aînés

La Fédération des aînés franco-manitobains (FAFM) organise un tournoi provincial de jeux le 1er mai, à compter de 9 h, au Centre Prendergast, rue Cottonwood à Saint-Boniface.

Pour de plus amples renseignements, composez le 235-0670.

La FAFM accueillera par ailleurs l'ex-sénateur Joseph Guay à l'occasion d'un déjeuner-rencontre le 8 mai à midi au Club La Vérendrye.

L'Association funéraire tiendra son assemblée annuelle le 5 mai

Les funérailles coûtent-elles trop cher?

Les funérailles coûtent-elles trop cher? Absolument, soutient Lucien Paquin, le registraire de l'Association funéraire du Manitoba (1). On ne peut pas se faire abandonner à la poussière n'importe où, mais il demeure possible de se faire incinérer ou enterrer pour moins de 1 000$ au Manitoba, sans tambour ni trompette. Surtout si vous le décidez d'avance.

L'assemblée annuelle du dimanche 5 mai au 401, York à Winnipeg (16 h) permettra l'élection de nouveaux officiers et sera suivie d'une causerie par le docteur T. V. Persaud de l'Université du Manitoba «sur la belle et bonne pratique de donner son âme à Dieu et son corps au département d'Anatomie en temps approprié», a précisé Lucien Paquin.

Car il existe plusieurs options: de l'enterrement traditionnel à la crémation, de la simple et peu coûteuse disposition du corps au don des organes pour les greffes ou du corps à la science. L'essentiel, selon le groupe, c'est de planifier, pour que les amis et la famille du défunt ne soient pas saisis de panique devant les décisions à prendre et les sommes à dépenser.

L'Association funéraire du Manitoba a été fondée en 1956 et fait partie d'un réseau regroupant des consommateurs de toutes les grandes villes de l'Amérique du Nord. Pour 12$, n'importe qui peut en devenir membre à vie, obtenir des conseils sur les options funéraires, et coucher sur papier ses volontés.

Une copie de la déclaration sur les arrangements souhaités est envoyée au salon funéraire du choix du membre. L'Association fait affaire avec tous les salons, contrairement à son vis à vis de la Colombie-Britannique, qui transige avec un seul salon. «Dans cette province, approuve Lucien Paquin, on peut se faire enterrer pour 300$».

«Nous préconisons des funérailles simples, préarrangées et le moins cher possible pour tous», annonce le dépliant de l'Association. Le groupe dénonce vigoureusement ce qu'il appelle le scandale des frais funéraires. À Thunder Bay, explique le registraire manitobain, on a fondé une coopérative de services funéraires pour limiter les profits des entrepreneurs.

Selon l'Association, les salons funéraires chargent maintenant un taux de base de 525$ pour ouvrir un dossier et aller chercher le corps à l'hôpital. Le cercueil en carton pour l'incinérateur coûterait 150$ et les frais de crémation 215$. C'est un minimum. Si on préfère l'enterrement, la liste s'allonge... Entre autres, il faut creuser et remplir le trou, après.

Le groupe dénonce également la difficulté d'obtenir des estimés des coûts. Mais on évalue à environ 4 000$ le coût minimum de funérailles traditionnelles avec crémation et à au moins 6 000$ les cérémonies comprenant un enterrement. Ce que conteste un entrepreneur de Saint-Boniface (voir l'entrevue avec Denis Marcoux.)

«Plus ils sont pauvres, plus ils veulent du "show"», constate Lucien Paquin. L'Association soutient que le corps a perdu de son importance après la mort et que ceux qui ont de l'argent peuvent l'utiliser à des meilleures fins.

C'est la politique officielle de l'Association de porter secours aux vivants au lieu de s'acharner sur les morts. Elle recommande par exemple à ses membres de contribuer à l'achat de pompes portatives servant à soulager, à l'aide de drogues très puissantes, les cancéreux en phase terminale.

Jean-Pierre DUBÉ

(1) Il s'agit du Funeral Planning and Memorial Society of Manitoba.

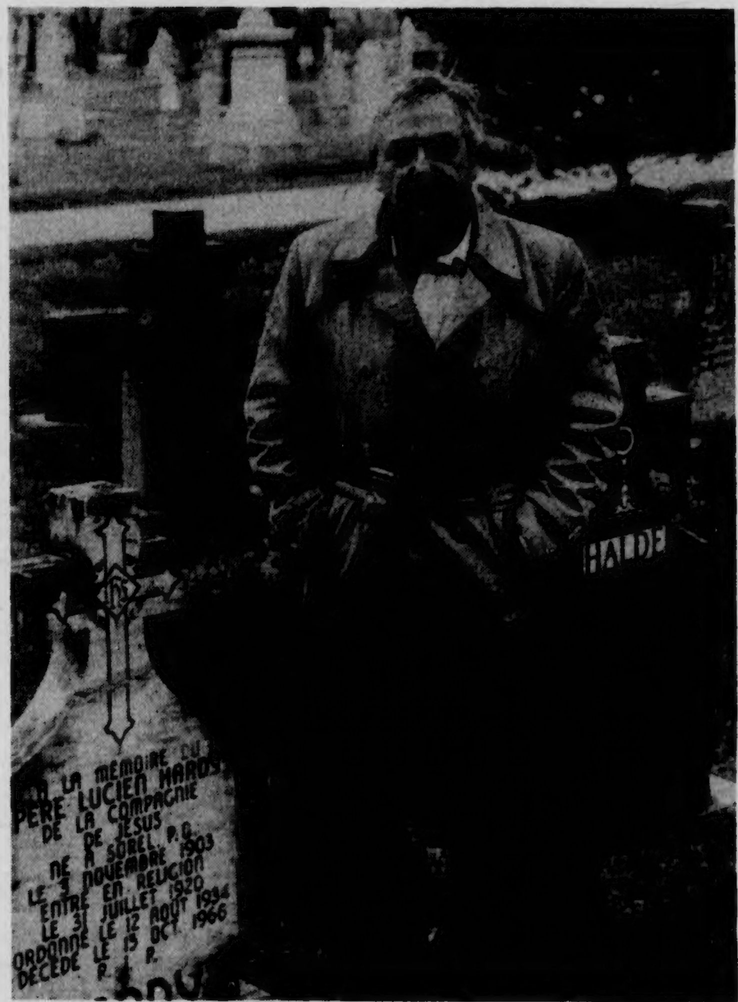


photo: Jean-Pierre Dubé

Lucien Paquin: même si tu ne sauvais rien, t'es en avant de régler ça quand t'as le temps, pour que tes enfants ne se chicanent pas!

Selon Denis Marcoux, le gérant du Salon Desjardins

«On ne fait pas ça pour les morts»



photo: Jean-Pierre Dubé

Denis Marcoux: faire des arrangements d'avance en consultant les enfants, entamer le processus de deuil.

Le Salon funéraire Desjardins a une entente avec la Funeral Planning and Memorial Society of Manitoba, concède Denis Marcoux. Mais le directeur du salon de Saint-Boniface précise qu' «Il y a beaucoup de monde qui choisissent de planifier leurs funérailles directement avec nous autres. Mais ce n'est pas juste une question de se débarrasser d'un corps.»

Comme gérant d'entreprise, Denis Marcoux ne trouve pas que les frais des funérailles sont scandaleux. «On est une entreprise, on a droit à un profit. Tes jeans, le magasin les a achetés pour 6$, il te les vend à 30$! Je trouve nos prix raisonnables.»

Le Salon funéraire Desjardins offre le service de crémation immédiate à moins de 700$ comme le moins coûteux. Mais la moyenne des funérailles, tout inclu, coûterait entre 3 000 et 4 000$. «J'ai une boîte de bois de 160$ pour l'incinération. Et un cercueil de 8 881$ pour l'enterrement. Je n'en ai jamais vendu, avoue l'entrepreneur. Les funérailles traditionnelles coûtent au moins 2 400$, mais ça peut aller jusqu'à 10 000$.

«Si c'était juste de se débarrasser d'un corps, ce serait facile, poursuit Denis Marcoux. La raison d'être des funérailles est d'aider les gens à résoudre le deuil. Si c'était pas de ça, on n'aurait pas de job. Toute société établit un processus pour traiter du deuil. C'est ce qui nous rend humain.

«Tout ça dépend de notre tradition, de notre culture. Il faut que ça reflète la manière dont la personne a vécu. Dans notre cas, ce qu'on fait surtout, c'est l'exposition du corps, les prières, la messe, l'enterrement et une rencontre après. Le party, c'est bon pour les émotions. Non seulement il faut passer du temps avec le corps, mais aussi avec la famille et les amis.

«Il y a une croissance du taux de crémation de 30 à 35% ces dernières années, on l'inclut le plus souvent dans le processus traditionnel, entre les funérailles et l'enterrement. C'est une autre activité pour les proches.

«Les funérailles, ce n'est pas pour les morts, mais pour les vivants. Quand tu seras mort, ça ne va pas t'aider (qu'on t'enterre comme tu voulais). Est-ce vraiment ce que ta famille et tes amis veulent? Mais ça ne veut pas dire qu'il faut dépenser 8 000$. Il y a un juste milieu quelque part.

«Selon la loi, élabore Denis Marcoux, la famille a droit au corps. Et la famille aime respecter les voeux du défunt. Mais il faut aller plus loin que ça. Il faut en parler d'avance entre les parents et les enfants. On encourage que ce soit discuté dans la famille. De la planification oui, mais en consultation.

«On encourage à faire des préarrangements. C'est gratuit. On en a des centaines de faites. Mais on peut aussi payer d'avance et pour toujours. Si ça te coûte 3 000$ aujourd'hui et que tu vis encore dix ans, t'as battu l'inflation. L'argent est placé en fiducie et on ne peut pas y toucher.»

Jean-Pierre DUBÉ

SAINT-BONIFACE

Un défilé brûlant

Dans le but d'amasser des fonds pour la tournée européenne du Roitelet, des étudiants en théâtre du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) se changeront en de jeunes mannequins le 26 avril.

Le défilé de mode "Le feu aux fesses" sera présenté dès 20 h au gymnase est du CUSB. Les billets à 8$ incluent un goûter et sont disponibles à la réception du CUSB.

Le Forum d'éthique de l'Hôpital de Saint-Boniface

Collaborer dans le choix de ce qui est raisonnable et endurable

Les professionnels de la santé prennent quotidiennement des décisions sur des bases médicales et éthiques. Les malades et leur famille aussi. Comme dans les autres hôpitaux, on donne à chacun à l'Hôpital général de Saint-Boniface la formation et l'information nécessaires. De plus en plus.

«La question des coûts n'entre pas en ligne de compte dans les décisions qui se prennent sur le plancher, fait Pat Murphy, la coordonnatrice de l'éducation éthique. Cela ne veut pas dire que les patients ont droit à des soins sans limites. Le public semble croire qu'avec l'universalité des soins et la technologie, il a droit à tout. Mais personne n'a le droit à un traitement futile.»

Pat Murphy s'occupe de la composante éthique à tous les niveaux de formation à l'hôpital. Elle est la coprésidente du Forum d'éthique que vient de créer l'institution.

Pour sa part, Claudette Savard y représente le secteur de la mission et de la pastorale. «Les Canadiens sont très exigeants (quant aux services de santé). Les questions d'éthique ne sont jamais noir sur blanc, explique la coordonnatrice de la mission. Nous ne présentons plus les questions en termes de bien et de mal. Nous nous demandons plutôt: qu'est-ce qui est raisonnable, est-ce que c'est un fardeau ou non, quelle est la volonté du patient?»

Les questions d'éthique ne relèvent pas d'une nouvelle préoccupation à Saint-Boniface, un centre catholique. (1) «Jusqu'à un certain point, lance Claudette Savard, ça nous aide un peu d'avoir un système de valeur bien établi.»

Pat Murphy renchérit: «Les premiers débats sur les questions d'éthique chez les catholiques remontent au 16e siècle.» Il était alors question de l'impact d'une diète très coûteuse prescrite à un adulte sur la capacité du reste de la famille à se nourrir adéquatement. Les questions ne sont pas différentes aujourd'hui, croit l'enseignante.

«L'Église a une politique précise de longue date en matière de reproduction. Mais à part ça, il n'y a pas de grandes différences dans les pratiques éthiques des institutions de santé, même si les gens s'attendent à des conclusions différentes.»

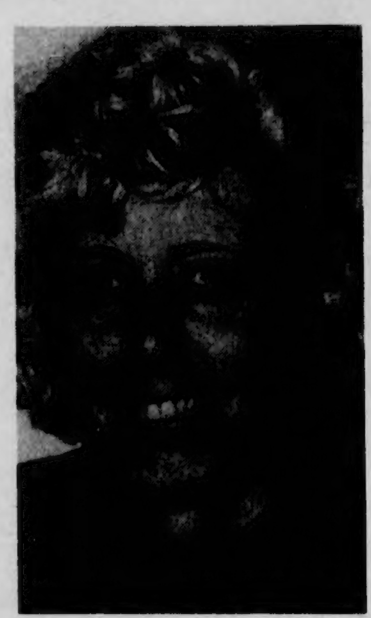


photo: Jean-Pierre Dubé

Pat Murphy: les gens ont de la difficulté à articuler leur dilemme, ils le sentent au niveau émotif.

«Il y a de la confusion, précise Claudette Savard. Le principe de base, c'est de prolonger la vie. Mais si tu refuses un traitement à quelqu'un, ça peut être interprété comme une question d'éthique, quand dans le fond c'est (seulement) médical. Il y a un médecin qui dit tout le temps qu'une bonne décision médicale est une bonne décision du côté éthique. Et il a raison.»

Le Forum d'éthique s'est donné deux ans pour éduquer ses membres en matière d'éthique dans les soins de santé, sur la théorie et les principes de l'éthique, sur l'étude de cas. Plus tard, les membres du forum vont examiner des questions précises, comme l'abandon de traitement ou le refus de traiter.

On voudrait promouvoir davantage le principe du consentement informé, dans une pratique où le patient, la famille et l'équipe de professionnels participent à la décision. «Ce processus est souvent vu comme une question juridique alors qu'en fait c'est une aproche éthique», affirme Pat Murphy.

«L'approche est fondée sur la collaboration, nous voulons donner toute l'information nécessaire pour prendre de bonnes décisions. Nous venons d'un système dominé par les médecins. Mais avec l'importance du droit des consommateurs ces dernières années, nous sommes peut-être allés trop loin dans l'autre direction. Personne ne peut être totalement autonome dans ces décisions.»

Jean-Pierre DUBÉ

(1) L'Hôpital général de Saint-Boniface compte quatre groupes qui s'occupent d'éthique: Ethics Ressource Group, Medical Moral Committee, Medical Ethics Committee, et Nursing Ethics Committee. Mais c'est le conseil d'administration qui adopte les politiques de fonctionnement de l'hôpital, qui comprennent des directives en matière d'éthique.

Leur dire ou ne pas leur dire?

Voici un exemple de situation conflictuelle qui demande un processus de réflexion sur l'éthique bien rodé. Selon la coordonnatrice de l'éducation éthique, Pat Murphy, il s'agit d'un cas assez simple.

La mise en situation: un cancéreux au stade terminal sait qu'il lui reste un mois à vivre; sa volonté est de ne pas en informer sa famille et il exige le silence de la part de l'hôpital; de son côté, la famille avise le personnel de son intention de faire une fête-surprise pour l'anniversaire du patient dans deux mois. Que faire?

Les options: 1- ne rien faire; 2- encourager subtilement le patient à changer sa volonté, ce qui risque de réveiller des soupçons sur les motifs de l'infirmière, donc de causer du stress inutile; 3- encourager la famille à faire connaître ses intentions, ce qui risque d'alimenter leurs soupçons sur l'état du patient; 4- dire la vérité au patient; 5- dire la vérité à la famille.

Le processus de décision: faire un pas en arrière, consulter s'il le faut, poser les bonnes questions: à qui revient la première loyauté de l'infirmière? quels sont les principes médicaux en jeu? qu'est-ce qui est juste et raisonnable? qu'est-ce qui favorise la préparation à la perte?

La décision: sans doute de donner au patient l'occasion de prendre l'initiative, a conclu Pat Murphy, les trois premières options n'étant pas satisfaisantes.

CULTUREL

Joanne Mercier fera partager son amour du chant classique

«Il existe quelque chose entre la musique populaire et l'opéra»

Au siècle dernier, il prenait parfois l'envie à un compositeur d'écrire une musique sur un poème de Verlaine, Baudelaire ou Victor Hugo. Le compositeur pouvait dédier cette composition à une dame de sa connaissance, qui lui faisait alors l'honneur de la présenter à un certain public.

La dame réunissait chez elle quelques invités amateurs de belle musique et devant ce cercle d'intimes, elle interprétait la nouvelle composition.

Ces après-midi ou ces soirées de chants et de musique étaient assez courants à l'époque. Si ces réunions de salon ont aujourd'hui disparu, la musique et les chants classiques existent encore, même s'ils sont méconnus.

Ce sont ces chants que nous feront découvrir la soprano Joanne Mercier et le pianiste Stewart Thomson les 11 et 12 mai prochains au Centre culturel franco-manitobain, lors d'une soirée célébrant la fête des Mères.

Joanne Mercier espère depuis longtemps pouvoir donner ce spectacle devant un public francophone. «Je veux essayer de faire partager ce que j'ai appris sur le plan musical, dit-elle. Ce sont là des chants qu'on n'entend pas, à moins de suivre des programmes de musique formels ou de participer à des compétitions.

«Les francophones ne connaissent pas les chants d'art français et ignorent qu'il existe quelque chose entre la musique folklorique ou populaire et l'opéra. Pourtant, on m'a dit que ma grand-tante avait chanté dans le Walker Theatre des chants comme ceux-là!»

Les 11 et 12 mai, Joanne Mercier et Stewart Thomson essaieront de recréer l'atmosphère des salons du XVIIIe siècle, en portant des vêtements d'époque par exemple. Le menu et le décor du Foyer devraient aussi rappeler ceux du siècle dernier.

Ils présenteront une vingtaine de pièces de différents compositeurs, en tentant de donner au public une idée de la variété du répertoire.



photo: Sylviane Lanthier

Joanne Mercier et Stewart Thomson en répétition: une invitation à s'initier à une musique et une poésie injustement oubliées.

«Nous ferons deux ou trois chants par compositeur. On trouve parfois deux musiques différentes, de deux compositeurs, sur un même poème. Nous présenterons aussi certaines de ces musiques.»

Par exemple, Gabriel Fauré et Claude Debussy ont tous deux été inspirés par la Mandoline de teurs, en tentant de donner au public une idée de la variété du Paul Verlaine, qu'ils ont mis en musique.

«Certains s'attachaient plus particulièrement à un poète. Ainsi, Berlioz a écrit la musique de six chants de Théophile Gauthier.»

Parmi les airs qu'ils interpréteront les 11 et 12 mai, on trouve Chanson triste, un texte de Jean Lahor sur une musique d'Henri Duparc; trois des Airs chantés de Francis Poulenc; Le poème Si mes vers avaient des ailes de Victor Hugo, mis en musique par Reynaldo Hahn (un air que les gens reconnaîtront peut-être puisque, paraît-il, il aurait servi au générique d'une émission).

Joanne Mercier explique que ce spectacle est celui d'un duo: «la musique est aussi importante que la voix. Souvent la mélodie part de la voix chantée et on la retrouve dans la partition musicale.»

Joanne Mercier et le pianiste Stewart Thomson se connaissent depuis près de 20 ans et ont souvent travaillé ensemble. «Stewart est un des accompagnateurs les plus renommés du Manitoba, explique-t-elle. Il est bien connu dans le domaine de la musique classique à Winnipeg.»

Le pianiste et la chanteuse sont donc capables de s'ajuster aux émotions de l'autre et à l'atmosphère de la salle. «Si les gens parlent et si les gens écoutent vraiment, ce n'est pas la même chose. Un spectateur qui ferme les yeux et se laisse porter par la musique ne me demande pas la même énergie qu'un spectateur qui porte une grande attention au texte.»

«Je suis vraiment heureuse d'avoir l'occasion de présenter ce spectacle au Foyer du Centre culturel. J'espère réussir à faire apprécier ces chants à d'autres. Les gens qui aiment la poésie et la musique classique devraient aimer le spectacle.»

Sylviane LANTHIER

SAINT-VITAL

L'école Lavallée honore Mozart

Les élèves de 4e, 5e et 6e année de l'école Lavallée présentent une soirée Mozart le mardi 30 avril à partir de 19h30.

140 élèves et une vingtaine d'enseignants et de membres de l'administration de l'école ont participé à ce spectacle musical qui se veut un hommage au compositeur autrichien mort il y a 200 ans.

Au programme: La flûte enchantée (les jeunes mimeront et joueront l'opéra sur fond de disque compact) et une présentation théâtrale de la vie et de l'oeuvre de Mozart. Les décors et les costumes ont été confectionnés pour l'occasion.

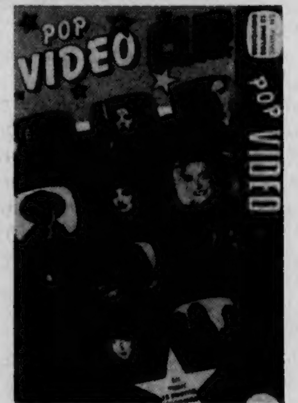
«C'est la première fois qu'on organise un tel spectacle, et les jeunes ont vraiment embarqué avec enthousiasme. Ça chante un peu partout dans l'école», explique l'enseignante Murielle Philippot.

«On a déjà atteint notre but en sensibilisant les jeunes à la musique et à l'opéra. Même certains enseignants ont découvert Mozart et ont commencé à s'acheter des enregistrements de ses oeuvres.»

L'hommage à Mozart, spectacle gratuit et ouvert à tous, se déroulera à l'école Lavallée, 511, chemin Sainte-Anne.

L.G.

La pause... vidéos



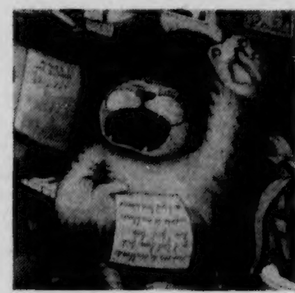
Pop Vidéo Clip

Il y a déjà les disques compacts sur le marché. Voici maintenant les disques qu'on regarde. Les artistes utilisent des clips pour vendre leurs chansons. Certains sont maintenant disponibles sur des cassettes à insérer dans votre magnétoscope. Un premier bon achat est ce recueil de 12 artistes. Parmi les plus connus: Daniel Lavoie et un amusant Pap du Rap, Marjo (Je sais, je sais), et Luc De Larochellière (Amère America).



Vanessa Paradis les clips

Une bonne occasion de se familiariser avec cette jeune Française qui connaît du succès depuis 1987. On annonce six chansons, il y en a finalement huit! Vanessa Paradis projette l'image d'une jeune fille sage, au point que sa voix peut nous tomber sur les nerfs à la longue. Un seul vidéo pourrait vous choquer, celui de la chanson Tandem. Il faut toutefois dire que les paroles ont été écrites par Serge Gainsboug, l'enfant terrible mort récemment.



Livre ouvert

Voici une façon de regarder un livre à la télévision. Les vidéos durent de 4 à 8 minutes. Au nombre des titres: Plaisirs de chats, Les trois fils du fermier; et Le chandail de hockey (celui de Toronto au lieu des Canadiens!). Ils sont disponibles à la Bibliothèque de Saint-Boniface et on peut également obtenir le livre pour certains.

(Avec la collaboration du gouvernement du Québec)

Le jeu de Zazie

Quel est le nom de la troupe de théâtre qui présentera Zazie dans le métro prochainement à Winnipeg?

Si vous connaissez la réponse, appelez La Liberté au 237-4823 **à partir du lundi 29 avril à 9h.** La première bonne réponse donnera droit à deux billets gratuits disponibles à la réception de La Liberté.

Quatrième question dans La Liberté la semaine prochaine.

SAINTE-ANNE-DES-CHÊNES

Soirée-cabaret le 27 avril

Les résidants de Sainte-Anne-des-Chênes et des environs sont invités à une soirée-cabaret du Centre culturel coopératif le 27 avril prochain.

L'organisme tente de réunir ainsi, deux fois par année, les artistes locaux de la scène et des coulisses, a expliqué la porte-parole Claire Noël.

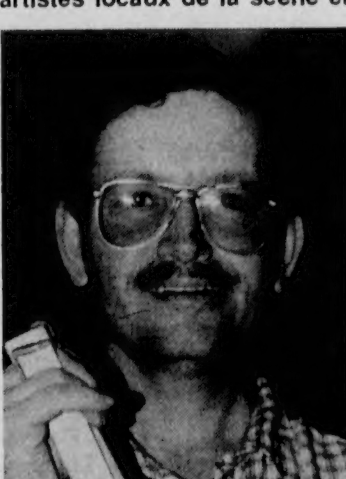


photo: La Liberté

Émile Vien jouera des os.

La salle de rencontre du centre culturel prendra l'allure d'un cabaret, avec le service habituel aux tables, qui seront décorées et éclairées à la chandelle. L'entrée est de 7,50$ et couvre le goûter.

Parmi les artistes en vedette, on compte: les frères Freynet, Bernard et Béatrice Vermette, Roger Godard et son orchestre, le virtuose des os Émile Vien, les soeurs Jacqueline et Aline Desrosiers en duo, Edmond Tougas à la musique à bouche, les "cloggers" Ralph et Irène Vincent, deux maîtres-gigueurs locaux, Lorraine Lessard de Sainte-Geneviève, la pianiste Ginia Ostrowski-Freynet et l'accompagnatrice Estelle Perrin.

J.-P. D.

Votre journal n'est pas tout seul

TOUS LES ÉDITEURS de l'Association de la presse francophone sont profondément engagés dans le développement des communications au sein de leurs communautés. Ils ne sont pas seuls.

DANS TOUTES LES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES, des femmes et des hommes réalisent des exploits quotidiennement pour promouvoir aussi les communications, en français, dans leur milieu. Ce sont des "communicateurs sur la scène communautaire". D'autres mènent une action analogue au niveau national. Dans tous les cas, leur apport à la diffusion et à la richesse de la culture est essentiel. C'est pour le reconnaître que les éditeurs de l'APF ont décerné leurs prix des "Communicateurs de l'année".

LES CAISSES POPULAIRES des communautés francophones hors Québec ont tenu à s'associer à l'APF pour saluer tous ces communicateurs :

A P F
Les communicateurs de l'année

Communicateurs de l'année, scène communautaire

- **Jeanne Beaudoin** (Yukon) Actuelle présidente de l'Association franco-yukonnaise
- **Réal Bérard** (Manitoba) Artiste-peintre, sculpteur, illustrateur et caricaturiste
- **Denis Couture** (Colombie-Britannique) Metteur en scène, régisseur, comédien
- **Germain Désaulniers** (Alberta) Maître d'oeuvre d'une stratégie en alphabétisation pour francophones
- **Ovila Doiron** (Nouveau-Brunswick) Maire du Village de Cap Pelé, directeur d'école
- **Roger Doiron** (Nouveau-Brunswick) Président-fondateur de la Fédération d'alphabétisation
- **Marius Gauthier** (Ontario) Agent de développement de l'ACFO
- **Norman Gillespie** (Terre-Neuve) Promoteur de la première radio française de la province
- **Gaetan Gosselin** (Ontario) Enseignant, entraîneur de l'équipe "Génies en Herbe"
- **Montcalm Houle** (Ontario) Bénévole au sein de divers organismes de promotion du français
- **Jean-Marie Nadeau** (Nouveau-Brunswick) Ex-éditorialiste et directeur de l'information de l'Acadie Nouvelle
- **Andrée Noonan** (Saskatchewan) Artiste fransaskoise réputée, animatrice à la radio de Radio-Canada
- **Gilbert Riou** (Ontario) Responsable d'une émission en français sur les affaires à la télévision communautaire
- **Etienne Saint-Aubin** (Ontario) **Lauréat du titre communautaire lors du "banquet des communicateurs" de l'APF, le 23 février 1991 à Ottawa** Etienne Saint-Aubin a fait preuve d'un engagement soutenu pour l'implantation d'une radio communautaire dans la région de Cornwall. Directeur exécutif de la Clinique juridique de Stormont, Dundas et Glengarry, il est un véritable chef d'orchestre en matière de communications. Que ce soit par le biais des journaux, de la télévision ou de séances d'information spécialisées, il a le souci de véhiculer une information adéquate autant sur le plan professionnel que culturel.
- **Claudette Thériault** (Ile-du-Prince-Edouard) Première directrice du Secrétariat aux affaires francophones
- **Bernard Thibodeau** (Ontario) Directeur des communications dans une caisse populaire, expert-conseil
- **Félix Elie Thibodeau** (Nouvelle-Ecosse) Auteur, journaliste, conférencier depuis plusieurs années

Communicateur de l'année, scène nationale

- **Georges Forest** (Manitoba) **A titre posthume** Georges Forest a été reconnu pour sa grande ténacité à l'égard de la reconnaissance des droits des francophones. Il a gagné sa notoriété, grâce à sa victoire en Cour suprême, comme défenseur des langues officielles. Homme de décision, il a laissé sa marque dans le milieu coopératif, à la Société franco-manitobaine, au Festival du Voyageur et surtout au sein de sa communauté. Cet homme d'affaires laisse un héritage important aux Franco-Manitobains et à toute la francophonie canadienne.

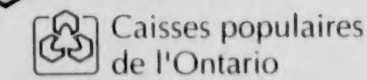
Les autres personnes mises en candidature étaient :

- **Lise Bissonnette** (Québec) Directrice du quotidien Le Devoir
- **France Levasseur-Ouimet** (Alberta) Présidente de l'Association canadienne-française de l'Alberta
- **André Nadeau** (Ontario) Journaliste, conseiller auprès de nombreux organismes
- **Pierre Pelletier** (Ontario) Président du réseau d'enseignement postsecondaire à distance (REPSAD)
- **Félix Elie Thibodeau** (Nouvelle-Ecosse) Auteur, journaliste, conférencier depuis plusieurs années





Les caisses populaires du Manitoba





La Fédération des Caisses Populaires Acadiennes Ltée

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

• Le Centre culturel franco-manitobain (340, boulevard Provencher) présente ***Ken Gold*** le 30 avril dans le cadre des Mârdis Jazz. Artistes invités: ***Charrière-Delaquis*** le 26 avril et ***Bergeron*** les 2 et 3 mai.

• L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente le dernier concert de la saison de la série Seagram Pops and Family Pops. Intitulé ***The Last Night Of The Proms***, le concert recrée l'ambiance de fête britannique traditionnelle aux concerts de fin de saison. Le 27 avril à 14h et 20h, et le 28 avril à 14h, à la salle du Centenaire. Billets: 12$, 16$, 21$ et 24$ (-2$ étudiants et aînés). Réservations: 943-2900.

POUR LA FÊTE DES MÈRES

• Soirées cabaret intitulées ***Mélodies françaises*** au Foyer du Centre culturel franco-manitobain, les 11 et 12 mai. Au programme: les belles mélodies françaises d'antan, avec la soprano Joanne Mercier et le pianiste Stewart Thomson.

• ***Déjeuner de la fête des Mères*** au Café jardin (Centre culturel franco-manitobain), le 12 mai de 11h à 14h. Réservations au 233-9515.

• ***Concert annuel de la chorale Les Blés au vent*** le vendredi 10 mai à 20h, à la salle Pauline-Boutal du Centre culturel franco-manitobain. Au programme: des compositions franco-manitobaines, des airs traditionnels, des chansons contemporaines et quelques pièces de Mozart. Billets en vente au guichet du CCFM, ou au 233-8972. Adultes: 10$, étudiants et aînés: 8$, 12 ans et moins: 6$.

• L'Association latino-américaine de Winnipeg organise sa 50e ***Fête du printemps*** le 11 mai au temple Khartum (529 Wellington Cres.). Au menu: de la musique, de l'animation, des prix de présence. Les cocktails sont servis à 18h30, le buffet à 19h30 et la soirée dansante débute à 21h. Billets: 18,50$. Réservations: 237-1512, 257-1641, 256-8296 ou 663-5569.

BERNARD NOËL

photo: Sylviane Lanthier

Poésie et peinture contemporaires: les 30 panneaux de l'exposition Poésie sur les murs, à la Galerie du CCFM, permet de jeter un coup d'oeil sur l'art du 20e siècle.

THÉÂTRE

• La compagnie française Libellule sera au Prairie Theatre Exchange le 11 mai à 20 h pour présenter ***Zazie dans le métro***, une pièce de Raymond Queneau devenue un classique de la littérature française. Billets (12$ et 15$) en vente à l'Alliance française du Manitoba, 477-1515, ou 477-1510.

CINÉMA

• Gérard Depardieu tient la vedette dans ***Cyrano de Bergerac***, qu'on peut voir au cinéma Polo Park (1485, avenue Portage) à 18h50 et 21h30 tous les jours (aussi à 14h le samedi et le dimanche). En version française sous-titrée.

EXPOSITIONS

• ***Enfants d'ailleurs***, une collection de 40 épreuves en couleurs ayant pour thème les enfants, sera exposée au Musée des enfants du Manitoba jusqu'au 5 juillet 1991. Le musée est ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 17h et le dimanche de 11h à 17h. Entrée: 2,25$ pour les enfants, les étudianst et les aînés, 2,50$ les adultes. Gratuit pour les membres.

• Quelque 130 oeuvres de ***Franklin Carmichael***, membre du célèbre Groupe des sept, sont exposées au Musée des beaux-arts de Winnipeg (300, boul. Memorial), jusqu'au 10 juin.

• Jusqu'au 21 juillet, le Musée des beaux-arts de Winnipeg (300, boul. Memorial) expose des oeuvres dont le ***collectionneur Samuel B. Nitikman*** a fait don au musée.

• L'artiste fransaskois ***Joe Fafard*** expose ses oeuvres nouvelles à la Galerie 454 (421 McDermot), du 28 avril au 31 mai. Cette exposition est la première que présente le sculpteur à Winnipeg depuis 10 ans. Heures d'ouverture: du mercredi au dimanche, de midi à 17h.

• Jusqu'au 17 mai, l'Alliance française du Manitoba et le CCFM présente ***Poésie sur les murs***, une série de 30 panneaux affichant quelques aspects de la poésie d'expression française de la seconde moitié du 20e siècle. À la Galerie du CCFM (340, boul. Provencher).

ENFANTS

• Avril est le mois «d'oooey goooey» au Musée des enfants du Manitoba (109, avenue Pacific). Venez vous amuser avec de la ***peinture brillante***, les 27 et 28 avril. Le musée est ouvert de 9h30 à 17h le samedi et de 11h à 17h le dimanche. Entrée: gratuit pour les membres; 2,25$ enfants; 2,50$ adultes. En semaine, le Musée offre des services en français sur demande. Renseignements: 957-0005.

• Le 27 avril à 14h, le Centre Fort Whyte (1961 route McCreary) invite les enfants de 5 à 7 ans à ***mieux connaître les abeilles domestiques***, en observant la ruche d'observation, en recherchant du pollen et en goûtant à du miel. Inscription: 895-7001. Entrée: membres 2$, non-membres 3$, en plus de l'admission (gratuit pour les membres et les moins de 2 ans, 2,50$ adultes, 1,50$ étudiants et aînés).

• Dans le cadre des Family Fun Time, le Musée des enfants du Manitoba (109, av. Pacific) invite les enfants d'âge préscolaire à l'activité ***Tape un tambourin***. Le lundi 29 avril, de 13h30 à 14h30. Entrée: gratuit pour les membres, 2,50$ adulte et 2,25$ enfant, étudiant et aîné.

LOISIRS

• Le 28 avril à 14h, le Centre Fort Whyte (1961, route McCreary) un ***atelier sur l'achat d'un canoë***. Renseignements: 895-7001.. Entrée: gratuit pour membres, 2,50$ pour adultes et 1,50$ pour étudiants et personnes de l'âge d'or.

• Les amateurs de jeux de cartes sont invités à ***découvrir le Drol***, tout nouveau jeu manitobain, mercredi le 1er mai au Foyer du Centre culturel franco-manitobain, dès 19h30. Renseignements: Bernard au 233-1213 ou Lucien au 774-7668.

Sélection recueillie par Sylviane LANTHIER



photo: Karine Beaudette

Le ballet Rose Latulipe est présenté dans le cadre d'une Soirée de légendes les 26 et 27 avril. En première partie, Gérald Laroche, maître de l'harmonica, montera sur la scène du Manitoba Theatre Centre.

Rose Latulipe: un travail d'équipe

Pour la bande sonore du ballet folklorique Rose Latulipe, 17 musiciens ont participé à l'enregistrement de la musique originale de Marcien Ferland, en plus d'un petit choeur composé des membres de l'Ensemble folklorique des Danseurs et deux autres choristes.

Et pour la section de musique traditionnelle et liturgique (sélections de Lyne Lavigueur) du ballet, c'est l'Ensemble folklorique, composé de 11 musiciens et chanteurs, qui a interprété cette partie de l'enregistrement. Les costumes sont de Gina Bernardin et les décors, par Réjean Labrie.

Le ballet folklorique, une chorégraphie de Jacques Lemay, raconte l'histoire de Rose Latulipe, une jeune fille qui se sent restreinte par la société du début du siècle qui interdit la danse. Malgré la menace de son père autoritaire, elle danse en cachette: c'est plus fort qu'elle.

Karine BEAUDETTE

Manitoba Telephone System
présente

LES AUDITIONS

Juste pour rire

Grand prix

Manitoba Telephone System
remettra au(x) gagnant(s) une bourse de 350$ et un billet d'avion aller-retour pour participer à la grande finale des Auditions Juste pour rire à Montréal

Inscription

Formulaire disponible sur demande auprès du Festival du Voyageur.

Gratuits

Laissez-passer pour assister à la soirée des Auditions. Disponibles sur demande auprès du Festival du Voyageur et de CKSB.



LE SAMEDI 11 MAI A 20 H A LA SALLE LE RENDEZ-VOUS

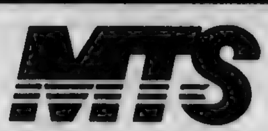
LA LIBERTÉ



Radio-Canada
Manitoba



Festival du Voyageur



Avec vous sur toute la ligne!

Membre du réseau national
Telecom Canada

En bref

L'athlète de la semaine

Brigitte Lamontagne, étudiante au Collège Louis-Riel, a été nommée athlète de la semaine par l'Association des écoles secondaires du Manitoba, pour la semaine du 15 au 19 avril.

Brigitte a remporté deux tournois de badminton au début de la saison, et s'est classée parmi les premières de sa catégorie lors des trois derniers tournois auxquels elle a participé. A Brandon les 13 et 14 avril, elle s'est classée troisième.



Brigitte Lamontagne, 17 ans, est en 12e année au Collège Louis-Riel

Lors du tournoi interne du Collège Louis-Riel les 20 et 21 avril, elle s'est retrouvée deuxième. Elle s'est également classée deuxième lors d'un tournoi à Gimli disputé à la fin de mars.

À 17 ans, Brigitte joue au badminton depuis maintenant six ans. Elle pratique aussi d'autres sports: volley-ball, basket-ball, balle molle et soccer.

S. L.



Madame Marie Beaudette
de la Villa Youville, Sainte-Anne, autrefois de Saint-Jean-Baptiste.

Bonne fête Maman, à l'occasion de votre 85e anniversaire de naissance.

De tous vos enfants et petits-enfants

SPORT

Un nouveau terrain de golf à La Broquerie

La famille Gauthier se met au vert

Depuis le 26 avril, les amateurs de golf ont accès à un nouveau terrain à La Broquerie. Le parcours La Vérendrye compte pour l'instant neuf trous et passera à 18 trous à l'automne ou au printemps prochains.

Le parcours La Vérendrye, c'est d'abord une aventure familiale. En 1989, 17 membres de la famille Gauthier forment une corporation et décident de transformer 160 acres de la terre agricole familiale en terrain de golf.

Le projet, suggéré et encouragé par un groupe d'investisseurs de La Broquerie, a nécessité près d'un million $ d'investissement. Après les études de terrain et de viabilité et les consultations d'experts en tous genres, les premières machines sont arrivées en juin 1989 pour commencer à remodeler le terrain.

La famille Gauthier a même embauché un architecte paysager, David Wagner, pour dessiner le parcours. «C'est la décision la plus sage qu'on ait prise», estime Aimé Gauthier, président des Entreprises La Vérendrye. «Le travail de l'architecte nous a permis d'utiliser au mieux la rivière et le bois pour rendre le parcours intéressant.»

Selon Aimé Gauthier, la beauté et la diversité du terrain sont un des principaux atouts du parcours La Vérendrye, qui bénéficie également d'une terre sableuse avec très peu de cailloux. Les visiteurs ont aussi accès à un pavillon abritant un restaurant licencié et une boutique de vente et de location de matériel de golf, sans oublier les indispensables petites voiturettes électriques (1).



photo: Laurent Gimenez

On reconnaît, de gauche à droite, le gérant Jacques Lavack et trois des copropriétaires du club de golf La Vérendrye: Adélard Gauthier, Aimé Gauthier et Roland Gauthier. Le club de golf La Vérendrye emploiera entre six et 12 employés bilingues. L'affichage et les services seront également bilingues.

Le parcours La Vérendrye est aussi un des rares terrains de golf à posséder un atelier de fabrication de bâtons sur mesure. Ce service est assuré par le gérant en personne, Jacques Lavack, qui exerçait auparavant les fonctions de directeur adjoint du Centre culturel franco-manitobain (CCFM).

«J'ai toujours rêvé de travailler dans l'industrie du golf et mes fonctions ici me donnent la possibilité de combiner plaisir et business, explique-t-il. J'avais déjà de l'expérience en tant que membre du conseil d'administration du club de golf de Transcona et je possède aussi depuis cinq ans ma compagnie de réparation et de fabrication de bâtons de golf».

La plus longue normale du monde

Jacques Lavack affirme que le parcours La Vérendrye «a le potentiel pour devenir un des plus beaux golfs du Manitoba.» Entre autres atouts, il souligne la proximité de Winnipeg (45 min), la qualité des gazons (système d'arrosage souterrain) et la vaste gamme des services offerts aux golfeurs: allée d'entraînement, vert d'exercice, parcours de 5 500 à 7 016 verges, et même «la plus longue normale 6 (parcours) au monde.»

Quant aux autres terrains de golf existants dans la région (deux à Sainte-Anne et un à Steinbach), Jacques Lavack affirme qu'ils sont déjà saturés.

«Steinbach est rendu au maximum avec 35 000 golfeurs par année. En ville, ça prend une attente de six heures avant de pouvoir jouer. Le parcours La Vérendrye prendra des réservations pour les temps de départ. Les gens n'auront donc pas à attendre. On espère attirer 50% de la clientèle de la ville, et le reste de Steinbach et des environs.»

Laurent GIMENEZ

(1) Les frais d'adhésion au club varient de 75 à 280 $ et les frais d'inscription pour jouer débutent à 7$. Pour tout renseignement, appeler le 878-2052.

Ça se passe à ...



Pointe-des-Chênes (Sainte-Anne-des-Chênes)

Un parlement ardent

Il y a déjà plus d'un mois depuis notre participation au Parlement jeunesse franco-manitobain et nous en retenons encore de précieux souvenirs. Et quelle participation!!!

Ce fut une année record pour Pointe-des-Chênes puisque dix étudiants représentaient fièrement leurs opinions et ont débattu leurs points de vue avec passion.

Nous avons eu l'occasion de renouveler les liens intimes avec nos amis des autres écoles secondaires franco-manitobaines, en plus de créer de nouvelles amitiés avec des gens venant d'aussi loin que la Colombie-Britannique, l'Alberta et la Saskatchewan pour partager cette expérience inoubliable avec nous!

Avec d'aussi fervents participants au Parlement jeunesse, il ne faut pas s'inquiéter pour l'avenir de notre pays. Nous sommes en bonnes mains! À l'année prochaine!

Marc Fiola
Julie Legal
Chantal Legal

Bon festival!?

Le Festival Théâtre Jeunesse approche rapidement et la troupe de l'école travaille fièvreusement.

L'oeuvre composée et jouée par la troupe s'intitule «Spleen». Nous sommes confiants que notre école sera bien représentée encore une fois cette année. Bonne chance à tous les participants.

Tout est possible

Dû au délai causé par la construction de la nouvelle école, la radio scolaire de Pointe-des-Chênes, CPDC - FM (C'est Possible De Communiquer - Franco-Manitobain) était en ondes pour la première fois le 21 janvier dernier.

Depuis son lancement, plusieurs étudiants de la 9e à la 12e année s'intéressent à animer, à faire de la technique ou à se détendre tout simplement. Tout cela pour dire que CPDC - FM est un succès et continuera à l'être parce que «À P.-d-C., c'est possible de communiquer!»

Natalie Slawinski

La nouvelle école ouvre ses portes

Depuis plusieurs mois, les étudiants et parents de Pointe-des-Chênes attendent l'ouverture de leur école le 5 mai prochain de 14 h à 16 h.

Les organisateurs prévoient qu'environ 500 personnes assisteront aux cérémonies, soient les familles, le personnel et les invités d'honneur.

Le programme s'avère très intéressant et varié avec quelques discours de divers invités ainsi que des présentations et des expositions de la part des étudiants de la maternelle à la 12e année.

Entre autres, les élèves des niveaux élémentaires feront des expositions dans leurs salles de classes respectives et chanteront une adaptation de «C'est une histoire» du père Caron qui s'intitule «C'est une école», tandis que les secondaires présenteront la saynète «Bonsoir, messieurs, dames. À demain!»

La pièce de résistance sera la chorale de cent élèves qui entonnera «Jours de plaines» de Daniel Lavoie. Quelle excellente façon de démontrer notre fierté et notre esprit.

Chantal Legal
Daniel Fillion
Lynne Pelletier
Julie Legal

Vers une nouvelle mascotte

Les élèves de la classe de réflexion humaine 105, sous la tutelle de Normand Roy, ont organisé un concours de mascotte pour notre nouvelle école.

Ceci s'est déroulé le vendredi 22 mars lors d'une journée d'esprit pour les élèves de la 9e à la 12e année. Depuis un mois, le concours avait été lancé à tous ceux qui s'intéressaient à inventer une mascotte qui représenterait notre école.

Natalie Slawinski, élève du cours de réflexion humaine, avait la responsabilité d'afficher tous les chefs-d'oeuvres dans la salle polyvalente pour ensuite inviter les élèves de la maternelle à la 12e année à choisir une mascotte.

Lynne Prescott, une élève de la 8e année, déclare: «Il y avait tellement de belles mascottes que j'avais du mal à en choisir une. Je voulais faire un bon choix, car je veux être fière de notre nouvelle mascotte».

Le concours a couronné deux gagnants: Balou l'ours pour l'élémentaire crée par Michelle Saindon et le Faucon pour le niveau secondaire inventé par Yvon Deschambault. Les deux élèves étaient surpris de gagner car il y a eu 16 participants. Michelle Saindon nous dit: «J'étais enchantée de gagner ce concours et j'espère que la nouvelle mascotte représentera tous les élèves et l'école».

Ce concours a sûrement rehaussé l'esprit d'école car la mascotte est un porte-bonheur. À l'origine, elle pouvait être un trèfle à quatre feuilles, un fer à cheval ou même une patte de lièvre. De nos jours, la définition de mascotte s'est élargie.

Une mascotte peut maintenant s'animer pour remonter l'enthousiasme à une partie sportive, exprimer la fierté du groupe ou simplement servir d'image pour une nouvelle école. En choisissant une mascotte nous avons voulu représenter les qualités suivantes: l'intelligence, l'agilité sportive, la créativité et l'amabilité.

La recherche d'une mascotte n'en est qu'à ses débuts. Espérons que nous pourrons mener à terme cette excellente intention.

Lise Ritchot
Joanne Prescott
Jo-Anne St-Vincent

Un coup de main de loin

Les élèves de la 9e année de l'école Pointe-des-Chênes sont en communication depuis un an avec des jeunes d'Haïti.

Ces élèves de la 9e année, avec l'aide de leur professeur Claude Michaud, ont organisé un projet de cueillette de fonds afin d'obtenir l'argent nécessaire pour que les jeunes d'Haïti puissent se procurer des nécessités pour leur école.

Pour une de leurs cueillettes, les élèves de Pointe-des-Chênes organisent un tournoi de Nintendo pour tous les élèves de la 9e à la 12e année. Le coût d'entrée au tournoi est d'un dollar. Durant ce tournoi, la 9e année va aussi vendre du maïs soufflé.

Un certain pourcentage des profits serait destiné à l'école d'Haïti. Le gouvernement fédéral attribuera aux élèves d'Haïti deux dollars pour chaque dollar envoyé par les élèves de Pointe-des-Chênes. Ils sont confiants que ce projet sera un grand succès.

Phil Bonneteau
Lynne Blanchette
Danielle Laurin

Lancent et comptent

Le 22 mars, les élèves de la 9e à la 12e année de l'école Pointe-des-Chênes ont participé à leur premier tournoi annuel de Hockey salon.

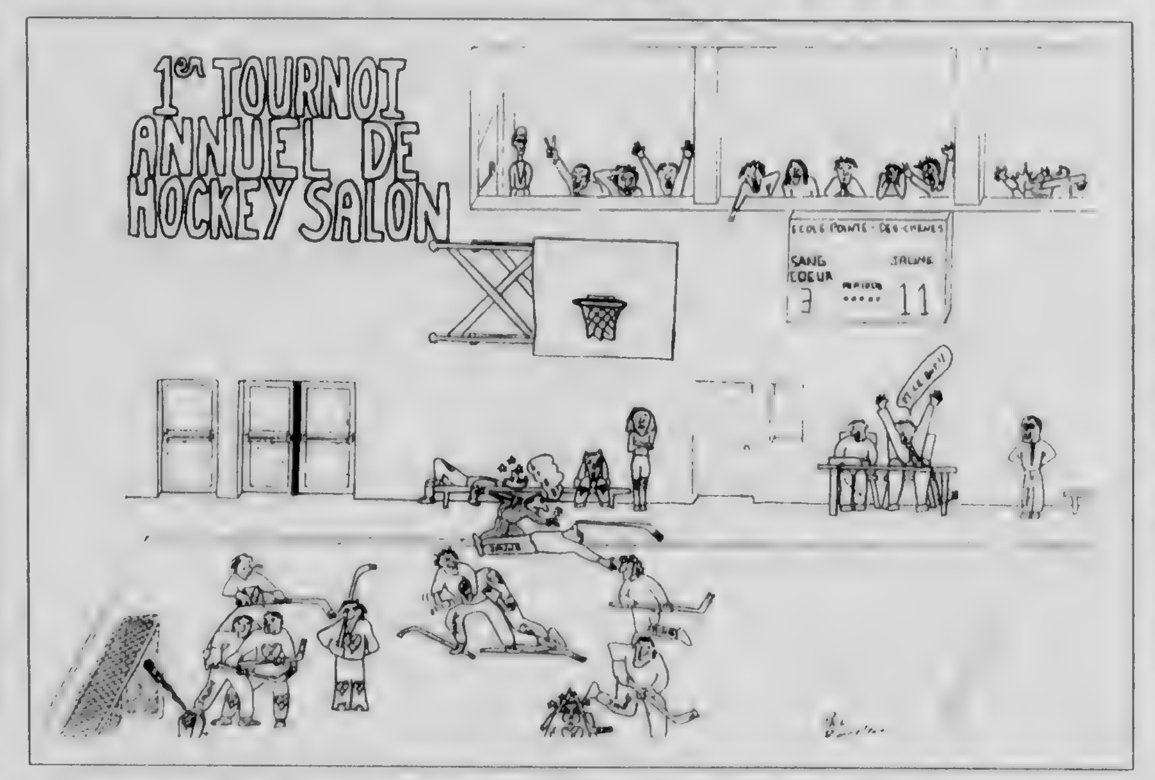
Entre leurs parties de hockey, les élèves pouvaient aussi s'occuper d'animation à la radio scolaire, pouvaient s'amuser à jouer aux «chefs de claque» ou bien ils pouvaient participer aux jeux de société organisés dnas un autre local.

En tout il y avait six équipes à qui l'on attribuait une couleur différente: rouge, noir, blanc, jaune, bleu, vert.

L'objectif de cette journée était de réveiller l'esprit d'école en encourageant la compétition au sport, la promotion de son équipe avec publicité dans les couloirs, à la radio et aux annonces le matin. Certaines équipes se sont trouvé des mascottes et d'autres ont improvisé des uniformes loufoques avec «combines» de grand-père sous leurs pantalons courts, cravattes et peinture de guerre.

Somme toute la journée a été un grand succès et la majorité des élèves espèrent que l'activité se répètera l'année prochaine

Anna Gauvin
Claudel Carrière
Marc Fiola



SOCIÉTÉ

Feu vert

Une belle pelouse...



Le premier bulletin d'EnvirAction, L'écho-logique, vient de paraître et nous propose à la une un texte sur le problème des pelouses, signé Jean-Vianney Auclair. Le rédacteur nous rappelle que les Canadiens ont mis 65 millions $ dans la lutte contre les pissenlits et les bébittes en 1985.

Selon le rédacteur, les pesticides et herbicides ne traitent que les symptômes. Le problème: le gazon en mauvaise santé devient le repère des parasites. Il vaut donc mieux nourrir le sol avec des matières organiques.

Ainsi, l'organisme des écolos francophones offre à ses nouveaux membres une pancarte «Pesticides? Non merci!» que l'on peut planter dans la pelouse (233-0210). L'adhésion à EnvirAction coûte 10$.

Gens d'ici

Roger Turenne se recycle

Retraité, Roger Turenne? Allons donc! Il n'a même pas encore quitté son bureau du Secrétariat des services en langue française que déjà, de nouvelles responsabilités lui échoient: celles de président de la section manitobaine de la Société pour la protection des parcs et des sites naturels du Canada.



Roger Turenne.

«Un boulot vraiment intéressant: pas de personnel, pas de bureau, pas de salaire. Du vrai bénévolat!», explique-t-il. Plus concrètement, Roger Turenne s'occupera de structurer la section manitobaine nouvellement créée et qui compte déjà 130 membres individuels (6 000 dans tout le Canada). «C'est le seul organisme canadien qui a comme mandat exclusif la protection des parcs, des zones sauvages et des sites naturels».

Micheline Bernard évoque son expérience de «Grande Soeur»

Quelqu'un qui reste dans leur vie

«Au début, c'est difficile. Qu'est-ce que tu as à dire à une enfant de neuf ans?»

Neuf ans, c'est l'âge qu'avait April lorsqu'elle a rencontré pour la première fois sa grande soeur Micheline. Neuf ans plus tard, leur relation dure toujours et s'est transformée en une véritable amitié.

Micheline Bernard est devenue membre de l'association Big Sisters de Winnipeg un peu par hasard. «J'ai rencontré dans l'avion quelqu'un qui en faisait partie. J'avais du temps libre et ça m'intéressait.»

Après avoir accompli les différentes formalités d'inscription (voir l'autre article), Micheline Bernard a été mise en contact avec sa nouvelle petite soeur. «Les grandes soeurs et les petites soeurs sont associées en fonction de leurs activités et de leurs intérêts communs, explique-t-elle. L'association recommande de consacrer environ quatre heures par semaine à sa petite soeur.»

«Quelles activités on fait? De tout et de rien. On va au cinéma, à la piscine, on va magasiner ou faire du patinage. Ce sont des enfants qui ont souvent besoin de sortir de chez eux parce qu'ils ne sont pas comblés dans leur famille.»



photo: Laurent Gimenez

«Ma plus grande fierté, c'est de la voir réussir», confie Micheline Bernard à propos de sa petite soeur April, aujourd'hui âgée de 17 ans (la photo la montre vers l'âge de 10 ans).

«Souvent, les parents sont divorcés et les jeunes filles sont habituées à ce que les gens rentrent et sortent dans leur vie. Elles ont besoin d'une relation affective stable et de quelqu'un qui les écoute et qui trouve de l'intérêt en elles.»

«Ça prend du temps à établir la confiance, généralement plus d'un an, poursuit Micheline Bernard. C'est pas à chaque semaine que c'est fantastique, mais la relation mûrit avec le temps. Au bout d'un moment, vous devenez une présence dans la vie de la jeune fille, une présence qui lui donne de la sécurité et de la confiance en elle.»

Micheline Bernard a su que cette relation était devenue profonde et solide le jour où, pour la première fois, c'est la petite soeur qui a téléphoné à la grande. «C'était sa façon de me montrer qu'elle tenait à la relation», explique Micheline Bernard.

«Quand on se rencontre maintenant, c'est une vraie amitié entre soeurs. On se voit une ou deux fois par mois et on se parle au téléphone.»

«Moi aussi j'ai retiré beaucoup de cette relation. Ma petite soeur et moi, on a deux personnalités plutôt opposées. Avec elle, j'ai découvert d'autres façons de faire les choses et de regarder la vie. Ça ouvre les yeux.»

Laurent GIMENEZ

Usine de traitement dans Montcalm

Le début d'une solution

Le sondage mené dans la municipalité de Montcalm au sujet d'une usine de traitement de déchets dangereux a révélé que les trois quarts de la population est en faveur du projet, avec certaines réserves. La réunion du 18 avril a attiré une centaine de personnes à Saint-Joseph.

Denis Foidart, responsable du comité aviseur de la municipalité, explique que 73 % des gens questionnés pensent que l'usine de traitement est une partie de la solution, et non une partie du problème. Environ la même proportion appuierait la construction de l'usine si l'évaluation gouvernementale assure que l'environnement n'est pas menacé.

La préoccupation de 40 % des 200 personnes sondées était celle du transport des déchets dangereux. A celà, Denis Foidart répond que les déchets inorganiques transportés par les camions sont moins dangereux que 75 % des camions qui se promènent présentement sur les routes et contiennent des substances explosives ou autres.

La deuxième plus grande préoccupation (28 %) porte sur les effets sur l'agriculture. Suivent ensuite la peur d'une perception négative de la municipalité (16 %) et la baisse de valeur du terrain (8 %).

À part les résultats du sondage, le comité aviseur a présenté des rapports de leurs visites de plans de traitement, des lettres de divers organismes à qui on avait demandé un opinion, et des bénéfices économiques, tels que la création d'emplois.

Suite à cette réunion, le comité va approfondir son étude, dresser un rapport pour la municipalité qui va ensuite se charger d'un référendum. Montcalm doit faire parvenir une décision à la Manitoba Hazardous Waste Management Corporation avant la fin de 1991.

Karine BEAUDETTE

Les grandes soeurs en demande

• Qui sont les grandes soeurs?

Les candidates grandes soeurs doivent être âgées de plus de 18 ans et se prêter à plusieurs entrevues avec des membres de l'Association des grandes soeurs avant d'être acceptées.

On exige aussi trois lettres de référence et un casier judiciaire vierge. En général, deux à trois mois passent entre le dépôt de la demande et la première rencontre avec une petite soeur.

• Qui sont les petites soeurs?

Environ 85% des petites soeurs viennent de familles monoparentales. Le parent en charge n'a souvent donc pas le temps de s'occuper pleinement de son enfant.

Les petites soeurs sont normalement âgées de 6 à 13 ans, mais certaines restent dans le programme jusqu'à 18 ans si elles ont une très bonne relation avec leur grande soeur. La majorité des petites soeurs habitent dans le centre-ville de Winnipeg.

On compte à l'heure actuelle environ 275 petites soeurs à Winnipeg, mais il y a plusieurs candidates sur la liste d'attente. Les grandes soeurs sont donc en demande.

De son côté, l'Association des grands frères compte 425 jumelages, mais il y a environ 200 jeunes garçons sur la liste d'attente.

Pour tout autre renseignement, prendre contact avec:

Big Sisters Association: 505-294, avenue Portage, Winnipeg, R3C 0B9. Tél: 942-1490.

Big Brothers Association: 677, avenue Portage, Winnipeg, R3G 0M5. Tél: 786-1461.

SAINTE-ANNE-DES-CHÊNES

Une nouvelle ambulance

Les conseillers du Village ont déjà commandé un autre véhicule pour remplacer celui du Service d'ambulance de la rivière Seine, complètement démoli lors d'un accident survenu le dimanche 14 avril dernier.

La nouvelle ambulance sera une usagée de l'année 1987, et elle coûtera près de 28 000$. Le secrétaire-trésorier du Village, Guy Lévesque, a fait savoir que les assurances couvrant l'ambulance démolie vont rapporter 14 000$.

Aucun des employés du service d'ambulance n'a été gravement blessé lors de l'accident, qui aurait causé 40 000$ de dommages aux trois véhicules impliqués. Il semble que la patiente que l'on transportait avait déjà perdu la vie quand l'accident s'est produit à l'angle du boulevard Lagimodière et de la transcanadienne.



Guy Lévesque.

Par ailleurs, le conseil du Village a adopté une nouvelle politique assurant la présence de l'ambulance à tout incendie de résidence. Depuis le début de la période d'essai en octobre 1990, l'ambulance s'est rendue à six incendies au cas où il s'y trouverait des blessés.

Lors de sa réunion du 22 avril, les conseillers ont également décidé des contributions de l'année du Fonds Martin-Courcelles. Un don de 250$ sera fait à une jeune malade des environs, Candice Koldstrum, qui doit se rendre aux É.-U. pour des traitements. Le Service local d'aide à l'enfance et à la famille recevra 350$ du Fonds et 500$ du Village.

Enfin, les conseillers ont décidé que la semaine du 10 au 16 juin sera celle de l'environnement à Sainte-Anne-des-Chênes, comme c'est le cas ailleurs au pays. Parmi les événements de la semaine, une première pour le village, il y aura le nettoyage des berges de la Seine et la plantation de 500 arbres. Les élèves des trois écoles seront appelés à participer.

J.-P. D.



est à la recherche d'un

Graphiste

Sous la direction du directeur, la personne verra à la mise en page du journal sur ordinateur et à la création de travaux graphiques commerciaux.

Qualifications obligatoires:

- Diplôme d'une école d'art graphique reconnue ou expérience équivalente
- Expérience de l'ordinateur Macintosh, des logiciels Pagemaker et WordPerfect
- Bonne connaissance de français oral et écrit
- Travail de chambre noire
- Connaissance de la mise en page de journal ou de magazine serait un atout
- Bonne connaissance de l'anglais
- Capacité de travailler en équipe et sous pression
- Créativité, versatilité, tact et discrétion.

Salaire: à discuter selon l'expérience, politique salariale en vigueur.

Bénéfices marginaux intéressants

Fin du concours: le 13 mai 1991

Début du travail: le 1er juin 1991

Si vous remplissez les quatre critères obligatoires, faites parvenir votre curriculum vitae, accompagné d'une lettre de présentation dactylographiée à l'adresse suivante:

Concours Graphiste
Le Franco
M. Pierre Brault, directeur
8923, 82e avenue
Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

LE FRANCO offre des chances égales d'emploi à tous.

CN

AVIS PUBLIC

CONTRÔLE DE LA VÉGÉTATION

Veuillez prendre note, par les présentes, que le service de l'Ingénierie des Chemins de fer nationaux du Canada a l'intention, en 1991, de mettre en oeuvre les programmes décrits ci-dessous en vue d'éliminer les mauvaises herbes sur sa propriété.

1. Élimination des mauvaises herbes et des broussailles sur la section ballastée des voies de triage et des voies ferrées énumérées ci-après. Ce programme a pour but de prévenir la détérioration des voies et passages à niveau, réduire les risques d'incendie et d'accumulation de neige, faciliter l'inspection des voies et améliorer la sécurité du personnel d'entretien.

    a) Triage Brandon
    b) Triage Dauphin
    c) Triage Fort Rouge
    d) Triage Portage La Prairie
    e) Triage Rivers
    f) Triage Symington
    g) Triage Transcona
    h) Subd. Gladstone P.M. 0.0 — 36.5 voies principales et évitements
    i) Subd. Letellier P.M. 0.0 — 7.3 voies principales et évitements
    j) Subd. Miami P.M. 39.6 —102.2 voies principales et évitements
    k) Subd. Oak Point P.M. 0.0 — 9.0 voies principales et évitements
    l) Subd. Oak Point P.M. 33.8 — 73.9 voies principales et évitements
    m) Subd. Oak Point P.M.129.7— 153.5 voies principales et évitements
    n) Subd. Pine Falls P.M. 38.0 — 67.3 voies principales et évitements
    o) Subd. Rivers P.M. 10 6 — 64.3 évitements
    p) Subd. Rossburn P.M. 31.5 — 78.7 voies principales et évitements
    q) Subd. Sherridon P.M.164.0— 184.8 voies principales et évitements
    r) Subd. Thompson P.M. 0.0 — 30.5 voies principales et évitements
    s) Subd. Wekusko P.M. 81.2 —107.1 voies principales et évitements

Les herbicides employés seront, serlon les endroits, le Bromacil, le Diuron et le Tebuthiuron. Le programme devrait être exécuté entre le 6 mai 1991 et le 19 juillet 1991.

2. Élimination des mauvaises herbes et broussailles sur l'emprise ferroviaire des voies énumérées ci-après. Ce programme a pour but d'empêcher les broussailles d'envahir la plate-forme de la voie, de réduire les risques d'incendie et d'accumulation de neige, de dégager les passages à niveau et d'améliorer la visibilité des signaux et enfin, d'éliminer les mauvaises herbes source de problèmes.

    a) Subd. Carberry P.M. 0.0 — 25.8
    b) Subd. Herchmer P.M. 326.1 — 382.1
    c) Subd. Letellier P.M. 38.0 — 63 4
    d) Subd. Oak Point P.M. 53.2 — 73.9
    e) Subd. Oak Point P.M. 85.0 — 101.5
    f) Subd. Redditt P.M. 196.8 — 238.3
    g) Subd. Rossburn P.M. 0.0 — 31.6
    h) Subd. Sherridon P.M. 117.4 — 184.8
    i) Subd. Thicket P.M. 199.8 — 228.0

Les herbicides utilisés seront, selon les endroits, le Dicamba, le Picloram, et le Triclopyr & 2,4-D. Le programme devrait être exécuté entre le 17 juin 1991 et le 30 août 1991.

Tous les épandages d'herbicides seront exécutés par des entreprises autorisées détentrices des permis appropriés, conformément aux règlements fédéral et provincial, et en suivant les recommandations fournies sur les étiquettes.

Le public est invité à soumettre ses commentaires par écrit sur les programmes susmentionnés dans les quinze jour suivant la parution du présent avis, en s'adressant au:

Ministère de l'environnement et de la santé au travail du Manitoba
C.P. 7, Édifice n° 2 - 139, avenue Tuxedo
Winnipeg (Manitoba) R3N 0H6

Nécrologies

À la mémoire de SOEUR GILBERTE TÉTRAULT 1906 - 1991

À l'Hôpital général Saint-Boniface, le lundi 15 avril, après 61 ans de vie religieuse, Soeur Gilberte Tétrault est partie à la rencontre de son Créateur. Elle était âgée de 85 ans.

Née à Sherington (Québec), en 1906, Soeur Tétrault était la troisième enfant d'une famille de dix, dont huit soeurs et un frère. Elle fit ses études primaires à St-Cyprien, Napierville (Québec) et plus tard à Gravelbourg (Saskatchewan). En 1928, elle entra chez les Soeurs Grises à Saint-Boniface, fit sa première profession en 1930 et sa profession perpétuelle en 1933 à Montréal.

Femme de talents, Soeur Tétrault consacra sa vie entière à des ministères variés — hospitalière d'enfants dans les écoles de Winnipeg, Lebret et Fort Frances. Chef de file et entrepreneuse, elle savait conduire à bien tous les travaux qui lui étaient confiés — soit comme économe locale, responsable des achats, du vestiaire et plus tard administratrice à l'Hospice Taché, à l'Hôpital Sainte-Rose-du-Lac, puis à Saint-Albert (Alberta).

Toujours inspirée par la générosité et l'ingéniosité de Marguerite d'Youville, elle assuma pendant quatre années la responsabilité de la résidence des dames au Centre St-Amant avant de remplir un rôle un peu moins actif comme réceptionniste à la Maison provinciale. Ses compagnes peuvent témoigner que Soeur Tétrault ne perdait aucun moment et qu'elle éprouvait beaucoup de joie et de fierté à la confection de nombreux travaux au crochet.

Son départ inopiné laisse un grand vide autour de ses compagnes religieuses et les membres de sa famille dont deux soeurs: Madame Clara Pinsonneault de Gravelbourg et Madame Marilys Denis de C.-B.; des neveux et nièces; ainsi que des cousins et cousines qui lui étaient chers.

Les prières furent récitées à 19h, le jeudi 18 avril à la Maison provinciale, 151, rue Despins et les funérailles célébrées par l'abbé Léo Couture, le vendredi 19 avril à 10h, aussi à la Maison provinciale, suivies de l'inhumation au cimetière de la rue Archibald.

Les funérailles avaient été confiées au Salon mortuaire Desjardins, 357, rue Des Meurons, 233-4949.

MARGUERITE DÉSORCY

Paisiblement, le 14 avril 1991, est décédée à l'Hôpital Saint-Boniface, Mme Marguerite Désorcy, née le 18 août 1921 à Richer (Man.). Elle épousa Marcien Désorcy le 27 octobre 1943. Résidants de Lorette depuis, ils demeurèrent sur une ferme pendant environ 16 ans. Elle travailla à la Coopérative pendant 26 ans. Elle était toujours prête à rendre service à sa famille ainsi qu'à sa paroisse.

Elle laisse dans le deuil son époux bien-aimé Marcien; sa fille Jeannette et son époux René Jolicoeur; ses quatre petites-filles: Ginette, Danielle, Lise et Dominique; sa soeur Mme Lucienne Jeanson. Elle laisse aussi Mgr Chas. Désorcy, M. Jos Désorcy, Mme M. A. Dansereau, Mlle Rose Désorcy, Dr et Mme Armand Laurin, M. et Mme Roméo Manaigre et M. René Bourgouin; plusieurs neveux et nièces; cousins et cousines; et amis.

Elle fut précédée par ses parents Rosaire et Marie-Reine Grégoire; quatre frères en bas âge; et deux soeurs: Mme Josephine Bourgouin et Mme Gabrielle Manaigre.

Les funérailles ont été célébrées en l'église de Notre-Dame-de-Lorette le mardi 16 avril 1991, par M. l'abbé Bernard Bélanger. Elle repose au Green Acres Memorial Garden.

Nous désirons remercier sincèrement tous les parents et amis pour leur témoignage de sympathie; les porteurs: Paul Jeanson, Gilles Manaigre, Marcien Bourgouin, Philippe Manaigre, Noël Bérard et Bernard Lambert; la lectrice Mme Adèle Bouvier; les chantres Mme I. Chartrand, Mme C. Roziere; les collectes M. Roméo Désorcy et M. J. B. Grégoire; l'organiste Mme N. Grégoire. Un merci spécial à l'abbé Bélanger, la Ligue féminine catholique et les membres du Blé d'Or.

FLORENCE BRODEUR (née Lemoine)

Le mercredi 17 avril 1991, Florence, épouse bien-aimée de Henri Brodeur de Saint-Adolphe, est décédée au St. Adolphe Nursing Home à l'âge de 89 ans.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil six enfants: Charles et son épouse Claire de Saint-Adolphe, Jean de Santa Clara (Cal.), Germaine et son époux Andy Bass, Aurèle et son épouse Marlene de Cupertino (Cal.), Anne Marie et son époux Tom Zatylny de White City (Sask.), Rachel Ross de Saint-Laurent (Qc); une bru, Thérèse Brodeur de Saint-Adolphe; 17 petits-enfants et 17 arrière-petits-enfants; deux frères: Emmanuel Lemoine de Sainte-Agathe et le père Aurèle Lemoine, o.m.i., de Saint-Laurent; sa soeur Laura Tucker de Sainte-Anne; quatre belle-soeurs: Cécile Brodeur de Saint-Boniface, Madeleine et son époux Albert Berthelette de Saint-Boniface, Florianne Brodeur d'Edmonton et Cyprienne Lemoine de Saint-Malo.

Le service a eu lieu en l'église catholique de Saint-Adolphe le lundi 22 avril 1991. Les prières à 19h étaient suivies par la messe, célébrée par les pères Aurèle Lemoine, o.m.i., et Roland Lanoie. L'inhumation a eu lieu au cimetière de la paroisse.

Remerciements à ceux qui ont aidé et assisté aux funérailles et au Foyer St-Adolphe pour les bons soins accordés à notre maman.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949.

La Division scolaire de La Montagne nº 28

est à la recherche de

directeurs(trices)

pour les écoles suivantes effectif pour l'année scolaire 1991-1992.

École Richard: École M à VI au service de 80 étudiants, avec un personnel enseignant de 5,4. Directeur(trice) enseignera 70% du temps et 30% administration. Vu que le programme d'école est 50% immersion française le ou la candidat(e) doit être bilingue.

Somerset Collegiate: École VII à XII au service de 65 étudiants, avec un personnel enseignant de 5,2. Directeur(trice) enseignera 70% du temps. Étant bilingue serait un atout.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande d'emploi accompagnée de leur curriculum vitae le plus tôt possible au:

Directeur général
Division scolaire
La Montagne n° 28
C.P. 160
Notre-Dame-de-Lourdes
(Manitoba)
R0G 1M0

Téléphone: 248-2228
Fax: 248-2482

Remerciements sincères — Forest

Au nom d'Annette et sa famille, nous remercions sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie d'une façon ou d'une autre, lors de leur récent deuil. Votre générosité a été très appréciée. Un gros merci aux trois prêtres qui ont chanté une belle messe, au choeur de chant, aussi tous ceux qui ont participé à la messe. Merci à ceux qui ont offert la nourriture, les cartes, les fleurs et les offrandes de messes. Merci à celles qui se sont dévouées pour préparer un goûter après les prières et la messe. Du fond du coeur, un gros Merci.

Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Irene et compagnes.

Recyclez ce journal!

Commission des licences

Une réunion de la Commission des licences aura lieu le lundi 24 juin 1991 à 13h au siège de la Société des alcools, situé au 1555, Buffalo Place, à Winnipeg (Manitoba).

Toute personne désirant intervenir lors de cette réunion doit présenter une demande officielle, accompagnée des documents mentionnés dans la Loi sur la réglementation des alcools et ses règlements.

Les demandes doivent parvenir à la Secrétaire générale de la Commission, au siège de la Société des alcools, le vendredi 17 mai 1991 au plus tard.

Maureen Spier,
Directrice du Service des licences

Télé-horaire de la fin de semaine

Samedi 27 avril

7h00 Télé-M Ma petite pouliche
7h30 CBWFT Samedi jeunes
Télé-M G.I. Joe
7h35 CBWFT Gabby et les petits malins
8h00 CBWFT P'tit monstre
Télé-M Transformeurs
8h30 CBWFT Touftoufs et Polluards
Télé-M G.I. Joe
9h00 CBWFT Le livre de la jungle
Télé-M La croisière s'amuse
9h30 CBWFT La bande à Picsou
10h00 CBWFT Popeye et fils
Télé-M Le décompte vidéo star
10h30 CBWFT L'île de corail
11h00 CBWFT La semaine parlementaire à Ottawa
Télé-M Ciné week-end: Reuben, Reuben ou la vie d'artiste
11h30 CBWFT Le son des Français d'Amérique
12h00 CBWFT Ciné-famille: Le retour d'Heidi
12h12 TV-5 L'Euroflash
12h15 TV-5 Les héros du samedi
13h00 Télé-M Ciné week-end: Un mari peut en cacher un autre
13h15 TV-5 C'est la vie
13h30 CBWFT L'univers des sports
14h15 TV-5 Temps présent
14h30 CBWFT Autosport Molson
15h00 CBWFT Expédition
Télé-M Bugs Bunny
15h15 TV-5 Ramdam
15h30 CBWFT La santé c'est payant
Télé-M Paul et les jumeaux
15h45 TV-5 Journal télévisé de A2
16h00 CBWFT La bande des six
Télé-M Coupe du monde cycliste 1991
16h30 Télé-M Batman
TV-5 Le Canada sur deux roues
17h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Le TVA, édition Montréal
TV-5 Le temps de vivre
17h10 CBWFT Virages
17h30 Télé-M Vidéo rock détente
17h50 TV-5 L'Euromag
18h00 CBWFT Samedi P.M.
Télé-M Au fil des jours
TV-5 Journal télévisé de la S.S.R.
18h30 TV-5 Thalassa
19h00 CBWFT Hockey: Finale de la division Adams.
Télé-M Ciné-extra: Au nom du ciel
19h30 TV-5 L'Euroflash
19h33 TV-5 Sacrée soirée
21h00 Télé-M Ad lib
21h05 TV-5 Destination le monde
21h20 CBWFT Le téléjournal
21h55 CBWFT Les nouvelles du sport
22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau
TV-5 Les francofolies de Montréal
22h10 CBWFT Télé-sélection: Crimes du coeur
22h20 Télé-M Les sports
22h30 Télé-M Ciné-lune: KGB — la guerre secrète
TV-5 Journal télévisé de A2
23h15 TV-5 Sacrée soirée
0h30 Télé-M Ciné-lune: Intervention Delta
0h50 TV-5 Destination le monde
1h40 TV-5 Les francofolies de Montréal
2h10 TV-5 Radio France Internationale

Dimanche 28 avril

7h00 Télé-M Vision mondiale
7h30 CBWFT Déclic
7h35 CBWFT Madame Pepperpote
8h00 CBWFT La famille Calinours
Télé-M Le monde à venir
8h30 CBWFT Les mystérieuses cités d'or
Télé-M Flash Varicelle
9h00 CBWFT Tic et Tac, les rangers du risque
Télé-M Justice pour tous
9h30 CBWFT La bande à Ovide
Télé-M Sans détour
9h45 CBWFT Parcelles de soleil
10h00 CBWFTLe jour du Seigneur: Messe célébrée en la paroisse Saint-Raphaël à Vancouver par Mgr Gérard Laplante.
Télé-M En toute amitié
10h30 Télé-M La vie des gens riches et célèbres
11h00 CBWFT Aujourd'hui dimanche
Télé-M Ciné week-end: La journée des violents
12h00 CBWFT Autosport Molson
12h12 TV-5 L'Euroflash
12h15 TV-5 Flash Varicelle
12h30 Télé-M Ciné week-end: La route de l'Ouest
12h45 TV-5 Félix
13h15 CBWFT Baseball Labatt: Les Expos de Montréal visitent les Cardinals de St-Louis.
TV-5 Scully rencontre
13h45 TV-5 Caractères
15h00 Télé-M Bugs Bunny
15h15 TV-5 Trente millions d'amis
15h30 Télé-M Batman
15h45 CBWFT Court métrage
TV-5 Journal télévisé de A2
16h00 CBWFT Second regard
Télé-M Magazine Montréal
16h30 Télé-M Nature enjeu
TV-5 Génies en herbe
17h00 CBWFT La semaine verte
Télé-M Le TVA, édition réseau
TV-5 L'école des fans
17h30 Télé-M Alf
17h50 TV-5 L'Euromag
18h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Rira bien...
TV-5 Journal télévisé de la R.T.B.F.
18h10 CBWFT Découverte
18h30 Télé-M Ferland Nadeau en direct
TV-5 7 sur 7
19h00 CBWFT Star d'un soir
19h30 TV-5 L'Euroflash
19h33 TV-5 Caractères
20h00 CBWFT Les beaux dimanches
Télé-M Cinéma: Colors
20h55 TV-5 Faut pas rêver
21h00 CBWFT Les beaux dimanches
21h50 TV-5 Joseph Kessel: Témoin parmi les hommes
22h25 CBWFT Le téléjournal
22h30 Télé-M Le TVA, édition réseau
22h35 TV-5 Journal télévisé de A2
22h45 CBWFT Scully rencontre
22h50 Télé-M Les sports
23h00 Télé-M Vision mondiale
23h20 TV-5 Caractères
23h25 CBWFT Les nouvelles du sport
23h42 CBWFT Politique fédérale
23h50 Ciné-club: Coeur nomade
0h00 Télé-M Mongrain de sel
0h45 TV-5 Faut pas rêver
1h40 TV-5 Joseph Kessel: Débuts dans le journalisme
2h25 TV-5 Radio France Internationale

Du lundi au vendredi

CBWFT : 3/10 **Télé – M : 28/20** **TV – 5 : 14** *(est de la Rouge)* **/ 22** *(ouest de la Rouge)*

Lundi 29 avril

7h00 Télé-M Mongrain de sel
7h30 CBWFT Passe-Partout
8h00 CBWFT Les aventures de Sherlock Holmes
Télé-M Gilles Lapointe M.D.
8h30 CBWFT Première édition
8h45 Télé-M Des mots pour le dire
9h00 CBWFT Les anges du matin
9h30 Télé-M Aimer
10h00 CBWFT La cuisine des anges
Télé-M Santa Barbara
10h15 CBWFT Iniminimagimo
10h30 CBWFT Babar
Télé-M Dynastie
11h00 CBWFT Le p'tit Champlain
Télé-M Le TVA, édition Montréal
11h25 Télé-M Attention c'est «show»
11h30 CBWFT Maritimes en direct
12h00 CBWFT L'édition magazine
12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Cinéma: Willie et Phil
13h30 CBWFT Châteauvallon
14h12 TV-5 L'Euroflash
14h15 TV-5 Tout compte fait
14h30 CBWFT La loi de Los Angeles
Télé-M Claire Lamarche
14h45 TV-5 Télétourisme
15h15 TV-5 Journal télévisé de A2
15h30 CBWFT Les Schtroumpfs
Télé-M De bonne humeur
16h00 CBWFT Kim et Clip
TV-5 Montagne
16h30 CBWFT Bêtes pas bêtes
Télé-M Fais-moi un dessin
TV-5 Regards de femme
17h00 CBWFT Les détecteurs de mensonges
Télé-M Le TVA, édition Montréal
TV-5 Des chiffres et des lettres
17h30 CBWFT Plus
Télé-M Charivari
17h35 TV-5 La cuisine des anges
17h45 TV-5 L'Euromag
18h00 CBWFT Ce soir Manitoba
Télé-M Les héritiers du rêve
TV-5 Journal télévisé de FR3
18h30 CBWFT Hockey: Finale de la division Adams.
TV-5 Téléobjectif
19h00 Télé-M Cinéma: Le lion d'Afrique
19h30 TV-5 L'Euroflash
19h33 TV-5 Comédie d'un soir
21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib
21h20 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Viva
21h55 CBWFT La météo
22h00 CBWFT Les nouvelles du sport
Télé-M Le TVA, édition réseau
22h15 CBWFT Cinéma: Racket
22h27 Télé-M Météo
22h30 Télé-M Les sports
TV-5 Journal télévisé de A2
22h50 Télé-M Mongrain de sel
23h15 TV-5 Comédie d'un soir
1h10 TV-5 Viva
1h55 TV-5 Radio France Internationale

Mardi 30 avril

7h00 Télé-M Mongrain de sel
7h30 CBWFT Passe-Partout
8h00 CBWFT Les aventures de Sherlock Holmes
Télé-M Gilles Lapointe M.D.
8h30 CBWFT Première édition
8h45 Télé-M Des mots pour le dire
9h00 CBWFT Les anges du matin
9h30 Télé-M Aimer
10h00 CBWFT La cuisine des anges
Télé-M Santa Barbara
10h15 CBWFT Iniminimagimo
10h30 CBWFT Babar
Télé-M Dynastie
11h00 CBWFT Le p'tit Champlain
Télé-M Le TVA, édition Montréal
11h25 Télé-M Attention c'est «show»
11h30 CBWFT Manigances
12h00 CBWFT L'édition magazine
12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Cinéma: Le rendez-vous de septembre
13h30 CBWFT Châteauvallon
14h12 TV-5 L'Euroflash
14h15 TV-5 Transitions
14h30 CBWFT Dallas
Télé-M Claire Lamarche
14h45 TV-5 Québec Inc.
15h15 TV-5 Journal télévisé de A2
15h30 CBWFT Les Schtroumpfs
Télé-M De bonne humeur
16h00 CBWFT Kim et Clip
TV-5 Télétourisme
16h30 CBWFT Au jeu
Télé-M Fais-moi un dessin
TV-5 Regards de femme
17h00 CBWFT Les détecteurs de mensonges
Télé-M Le TVA, édition Montréal
TV-5 Des chiffres et des lettres
17h30 CBWFT Plus
Télé-M Charivari
17h35 TV-5 La cuisine des anges
17h45 TV-5 L'Euromag
18h00 CBWFT Ce soir Manitoba
Télé-M Chop-suey
TV-5 Journal télévisé de FR3
18h30 CBWFT Des jardins d'aujourd'hui
Télé-M La belle et la bête
TV-5 Envoyé spécial
19h00 CBWFT Grands films: Au bord de l'abîme
19h30 Télé-M La vie des gens riches et célèbres
TV-5 L'Euroflash
19h33 TV-5 Tous à la une
20h00 Télé-M Le match de la vie
21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib
21h20 CBWFT Le point
21h30 TV-5 L'oeil en coulisses
21h55 CBWFT La météo
22h00 CBWFT Les nouvelles du sport
Télé-M Le TVA, édition réseau
22h15 CBWFT La cour en direct
22h27 Télé-M Météo
22h30 Télé-M Les sports
TV-5 Journal télévisé de A2
22h45 CBWFT Super sans plomb
22h50 Télé-M Mongrain de sel
23h15 CBWFT Cinéma: Comment épouser un millionnaire?
TV-5 Tous à la une
1h10 TV-5 L'oeil en coulisses
2h15 TV-5 Radio France Internationale

Mercredi 1er mai

7h00 Télé-M Mongrain de sel
7h30 CBWFT Passe-Partout
8h00 CBWFT Les aventures de Sherlock Holmes
Télé-M Gilles Lapointe M.D.
8h30 CBWFT Première édition
8h45 Télé-M Des mots pour le dire
9h00 CBWFT Les anges du matin
9h30 Télé-M Aimer
10h00 CBWFT La cuisine des anges
Télé-M Santa Barbara
10h15 CBWFT Iniminimagimo
10h30 CBWFT Babar
Télé-M Dynastie
11h00 CBWFT Le p'tit Champlain
Télé-M Le TVA, édition Montréal
11h25 Télé-M Attention c'est «show»
11h30 CBWFT Musicolore
12h00 CBWFT L'édition magazine
12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Cinéma: Treize à la douzaine
13h30 CBWFT Châteauvallon
14h12 TV-5 L'Euroflash
14h15 TV-5 Gros méchant show
14h30 CBWFT Le temps de vivre
Télé-M Claire Lamarche
15h15 TV-5 Journal télévisé de A2
15h30 CBWFT Les Schtroumpfs
Télé-M De bonne humeur
16h00 CBWFT Kim et Clip
TV-5 Sans détour
16h30 CBWFT Opération Mozart
Télé-M Fais-moi un dessin
TV-5 Regards de femme
17h00 CBWFT Les détecteurs de mensonges
Télé-M Le TVA, édition Montréal
TV-5 Des chiffres et des lettres
17h30 CBWFT Plus
Télé-M Charivari
17h35 TV-5 La cuisine des anges
17h45 TV-5 L'Euromag
18h00 CBWFT Ce soir Manitoba
Télé-M Heure juste
TV-5 Journal télévisé de FR3
18h30 CBWFT Hockey: Finale de conférence.
Télé-M Cinéma: Jouer, c'est tuer
TV-5 Exclusion sociale 1er mai
19h00 TV-5 La véritable histoire du 1er mai
19h30 TV-5 L'Euroflash
19h33 TV-5 Petit écran grand roman
20h30 Télé-M Le monde fantastique de Ray Bradbury
21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib
TV-5 Les francofolies de Montréal
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Cargo de nuit
21h40 CBWFT La météo
21h45 CBWFT Les nouvelles du sport
22h00 CBWFT Cinéma: Les misérables — première époque
Télé-M Le TVA, édition réseau
22h10 TV-5 Hôtel
22h27 Télé-M Météo
22h30 Télé-M Les sports
22h35 TV-5 Journal télévisé de A2
22h50 Télé-M Mongrain de sel
23h20 TV-5 Petit écran grand roman
0h50 TV-5 Les francofolies de Montréal
1h20 TV-5 Cargo de nuit
2h00 TV-5 Radio France Internationale

Jeudi 2 mai

7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h30 CBWFT **Passe-Partout**
8h00 CBWFT **Les aventures de Sherlock Holmes**
Télé-M **Gilles Lapointe M.D.**
8h30 CBWFT **Première édition**
8h45 Télé-M **Des mots pour le dire**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
9h30 Télé-M **Aimer**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
Télé-M **Santa Barbara**
10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
10h30 CBWFT **Babar**
Télé-M **Dynastie**
11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
11h25 Télé-M **Attention c'est «show»**
11h30 CBWFT **Regards sur la nature**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Cinéma: Détective de mère en fils**
13h30 CBWFT **Châteauvallon**
14h12 TV-5 **L'Euroflash**
14h15 TV-5 **Une journée avec...**
14h30 CBWFT **D'une série à l'autre: Tendre est la nuit** (4e de 6).
Télé-M **Claire Lamarche**
14h45 TV-5 **Le journal de l'histoire**
15h15 TV-5 **Journal télévisé de A2**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Carré vert**
16h30 CBWFT **Tes choix, ta santé**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **Regards de femmes**
17h00 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
17h30 CBWFT **Plus**
Télé-M **Charivari**
17h35 TV-5 **La cuisine des anges**
17h45 TV-5 **L'Euromag**
18h00 CBWFT **Ce Soir Manitoba**
Télé-M **L'homme des étoiles**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
18h30 CBWFT **Les années coup de coeur**
TV-5 **Carnets de route**
19h00 CBWFT **Grands films: Hector**
Télé-M **Sous le signe du faucon**
19h30 TV-5 **L'Euroflash**
19h33 TV-5 **Le monde du cinéma**
20h00 Télé-M **Claire Lamarche**
20h35 TV-5 **Musicales**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lib**
21h20 CBWFT **Le point**
21h35 TV-5 **Livres parcours**
21h55 CBWFT **La météo**
22h00 CBWFT **Les nouvelles du sport**
Télé-M **Les TVA, édition réseau**
22h05 TV-5 **Montagne**
22h15 CBWFT **Bouffée de santé**
22h27 Télé-M **Météo**
22h30 Télé-M **Les sports**
22h35 TV-5 **Journal télévisé de A2**
22h45 CBWFT **Les années coup de coeur**
22h50 Télé-M **Mongrain de sel**
23h15 CBWFT **Cinéma: Ma femme disparu**
23h20 TV-5 **Le monde du cinéma**
23h50 Télé-M **Ciné-lune: Prunelles bleues**
0h20 TV-5 **Musicales**
1h20 TV-5 **Livres parcours**
1h50 TV-5 **Radio France internationale**

Vendredi 3 mai

7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h30 CBWFT **Passe-Partout**
8h00 CBWFT **Les aventures de Sherlock Holmes**
Télé-M **Gilles Lapointe M.D.**
8h30 CBWFT **Première édition**
8h45 Télé-M **Des mots pour le dire**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
9h30 Télé-M **Aimer**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
Télé-M **Santa Barbara**
10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
10h30 CBWFT **Babar**
Télé-M **Dynastie**
11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
11h25 Télé-M **Attention c'est «show»**
11h30 CBWFT **Les arts sacrés au Québec**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Coeur à tout**
13h00 Télé-M **Chacun chez-soi**
13h30 CBWFT **Châteauvallon**
Télé-M **Magazine Montréal**
14h00 Télé-M **Justice pour tous**
14h12 TV-5 **L'Euroflash**
14h15 TV-5 **Le nouvel âge**
14h30 CBWFT **D'une série à l'autre: Tendre est la nuit** (5e de 6).
Télé-M **Des gens heureux**
15h15 TV-5 **Journal télévisé de A2**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Continents francophones**
16h30 CBWFT **Les débrouillards**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **Regards de femme**
17h00 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
17h30 CBWFT **Plus**
Télé-M **Charivari**
17h35 TV-5 **La cuisine des anges**
17h45 TV-5 **L'Euromag**
18h00 CBWFT **Ce soir Manitoba**
Télé-M **Drôle de vidéo**
TV-5 **Journal télévisé FR3**
18h30 CBWFT **Hockey: Finale de conférence.**
Télé-M **9 - 1 - 1**
TV-5 **Bizness News**
19h00 Télé-M **La vie en couleur**
19h30 Télé-M **Vie privée**
TV-5 **L'Euroflash**
19h33 TV-5 **Téléobjectif**
20h00 Télé-M **Miami**
20h30 TV-5 **Bouillon de culture**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lib**
21h25 CBWFT **Le point**
21h40 CBWFT **La météo**
21h45 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h00 CBWFT **Cinéma: Annie Hall**
Télé-M **Le TVA, édition réseau**
TV-5 **Mémoires d'un objectif**
22h27 Télé-M **Météo**
22h30 Télé-M **Les sports**
22h40 TV-5 **Journal télévisé de A2**
22h50 Télé-M **Ciné-Lune: Furie**
23h25 TV-5 **Téléobjectif**
0h25 TV-5 **Bouillon de culture**
1h55 TV-5 **Radio France internationale**




Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue.

Recyclez ce journal!

Ciné-télé du 27 avril au 3 mai 1991

Samedi 27 avril

11h00 Télé-M Reuben, Reuben ou la vie d'artiste
Am. 1983. Comédie dramatique de R.E. Miller. De passage dans une petite ville du Connecticut, un poète désabusé se prend d'une passion inattendue pour une étudiante.

12h00 CBWFT Le retour d'Heidi
Fr.-All.-Suisse 1978. Drame réalisé par Joachim Hess. Suite aux conseils de son médecin, Heidi retourne auprès de son grand-père, Klara viendra la rejoindre et profitera des bienfaits de l'air de la montagne.

13h00 Télé-M Un mari peut en cacher un autre
Am. 1982. Comédie de moeurs de E Zwick. Une dessinatrice de mode qui partage ses activités entre la Côte Ouest et la Nouvelle-Angleterre a un mari à Los Angeles et un autre à New York.

19h00 Télé-M Au nom du ciel
Am. 1984. Comédie dramatique de M. Dinner. En 1965, les tribulations de trois étudiants qui poursuivent leurs études dans un collège catholique aux méthodes sévères.

22h10 CBWFT Crimes du coeur
É.-U. 1986. Comédie dramatique réalisée par Bruce Beresford. Trois soeurs se retrouvent dans la maison où elles ont été élevées. L'une est accusée d'avoir attenté à la vie de son mari, la deuxième est sexuellement frustrée et la troisième regrette un amour de jeunesse.

22h30 Télé-M KGB — la guerre secrète
Am. 1985. Drame d'espionnage de D. Little. Un agent russe, qui agit sous l'identité d'un ingénieur américain, refuse de rentrer quand on le rappelle dans son pays.

0h30 Télé-M Intervention Delta
Am. 1976. Drame policier de D. Hickox. Un aventurier entreprend de libérer son ex-femme enlevée par des terroristes.

Dimanche 28 avril

11h00 Télé-M La journée des violents
Am. 1957. Western de H. Keller. Les frères d'un criminel terrorisent une région pour intimider un juge.

12h30 Télé-M La route de l'Ouest
Am. 1967. Western de A.V. McLaglen. En 1843, un groupe de pionniers de Missouri émigre vers les plaines fertiles de l'Oregon.

20h00 Télé-M Colors
Am. 1988. Drame policier de D. Hopper Deux policiers de Los Angeles luttent contre les bandes criminelles de jeunes qui se disputent le monopole du trafic de la drogue

23h50 CBWFT Coeur nomade
Tunisie 1989. Drame poétique écrit et réalisé par Fitouri Belhiba. Une jeune veuve tente de vivre dans une autonomie traditionnellement refusée aux femmes de son pays

Lundi 29 avril

12h30 Télé-M Willie et Phil
Am. 1980. Comédie de moeurs de P. Mazursky. Deux amis aiment la même femme qui répond à l'amour de chacun d'eux.

19h00 Télé-M Le lion d'Afrique
Am. 1987. Film d'aventures de K. Connor. En Afrique, une femme médecin américaine qui a en sa possession un fabuleux diamant reçoit l'aide intéressée d'un marchand pour convoyer ses médicaments.

22h15 CBWFT Racket
Brit. 1979. Drame policier réalisé par John McKenzie. Alors qu'il va négocier avec des représentants américains de la mafia, un gangster londonien voit son empire saccagé.

Mardi 30 avril

12h30 Télé-M Le rendez-vous de septembre
Am. 1961. Comédie sentimentale de R. Mulligan. Le majordome d'un riche Américain transforme en hôtel la villa italienne de son maître.

19h00 CBWFT Au bord de l'abîme
É.-U. 1988. Drame réalisé par John Pasquin. Danny, 17 ans, vit très mal le divorce de ses parents. Il n'accepte pas le nouveau compagnon de sa mère et espère aller vivre avec son père.

23h15 CBWFT Comment épouser un millionnaire?
É.-U. 1953. Comédie réalisée par Jean Negulesco. Trois amies mettent en commun leurs ressources et louent un appartement à New York qui doit leur servir à attirer les millionnaires qu'elles désirent épouser

Mercredi 1er mai

12h30 Télé-M Treize à la douzaine
Am. 1950. Comédie de W. Lang. Un ingénieur spécialisé dans la rationalisation du travail élève ses douze enfants selon des méthodes très originales

18h30 Télé-M Jouer, c'est tuer
Am. 1984. Comédie dramatique de R Franklin. Un jeune garçon passionné de jeux d'espionnage est impliqué malgré lui dans une dangereuse affaire

22h00 CBWFT Les misérables — première époque
Fr. 1958. Mélodrame réalisé par Jean Paul Le Chanois d'après l'oeuvre de Victor Hugo. Avec Jean Gabin, Bernard Blier, Bourvil et Danièle Delorme Au siècle dernier, un forçat libéré consacre sa vie à faire le bien

Jeudi 2 mai

12h30 Télé-M Détective de mère en fils
Am. 1987. Comédie dramatique de J L Moxey. Une veuve travaillant pour la police de New York incite son fils à devenir policier et finit par faire équipe avec lui

19h00 CBWFT Hector
Bel. 1987. Comédie sentimentale réalisée par Stijn Coninx. Oublié depuis 30 ans, Hector a la surprise d'être invité à prendre des vacances chez une tante

23h15 CBWFT Ma femme a disparu
É.-U 1986. Drame réalisé par David Greene d'après la pièce de Robert Thomas «Piège pour un homme seul» Marié depuis seulement une semaine, un homme s'inquiète de la disparition de sa femme qui n'est pas rentrée à l'hôtel après leur première dispute

23h50 Télé-M Prunelles bleues
Fr. 1986. Comédie policière de J. Otmezguine. Un employé d'un cinéma porno est malgré lui mêlé à une affaire de trafic de drogue par la strip teaseuse dont est secrètement épris

Vendredi 3 mai

22h00 CBWFT Annie Hall
É.-U. 1977. Comédie réalisée et interprétée par Woody Allen. Deux fois divorcé, un comédien de la scène et de la télévision s'éprend d'une jeune fille qui rêve de faire une carrière dans la chanson

22h50 Télé-M Furie
Am. 1978. Drame fantastique de B De Palma. Un ancien agent secret recherche son fils enlevé par une agence de renseignements qui veut utiliser ses pouvoirs télépathiques





Salut mes ami(e)s!

Est-ce que ton chien comprend quand tu lui parles? Cette semaine, je vais répondre à cette question et à d'autres pour t'aider à mieux comprendre les animaux domestiques.

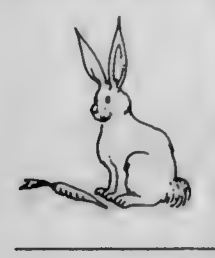
Bicolo

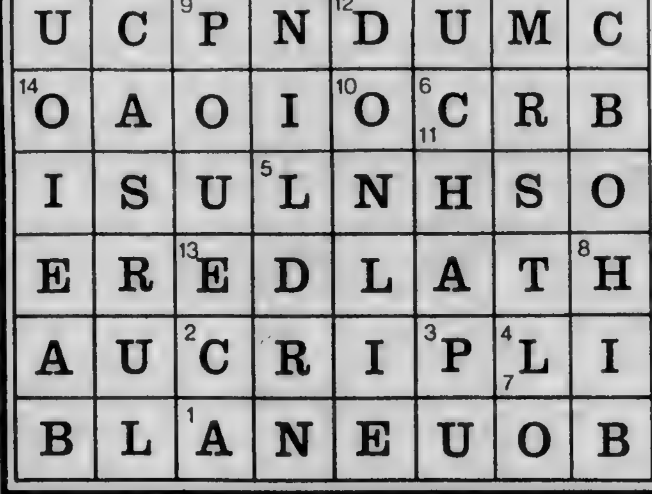


Le détective

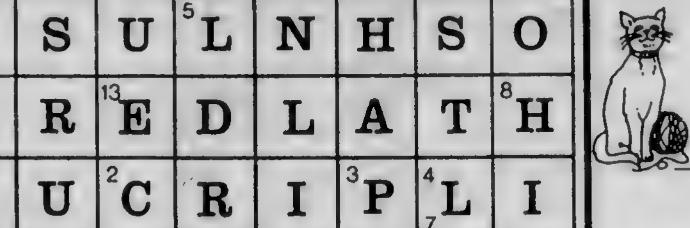
Nouveau!!!

Joue au détective avec ces animaux. Trouve dans la grille la lettre «A» avec le petit chiffre (1) et de là, suis les flèches et écris les lettres.



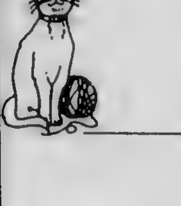


U	C	[9] P	N	[12] D	U	M	C
[14] O	A	O	I	[10] O	[6] C [11]	R	B
I	S	U	[5] L	N	H	S	O
E	R	[13] E	D	L	A	T	[8] H
A	U	[2] C	R	I	[3] P	[4] L [7]	I
B	L	[1] A	N	E	U	O	B





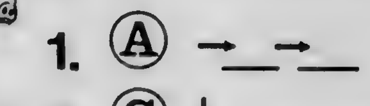


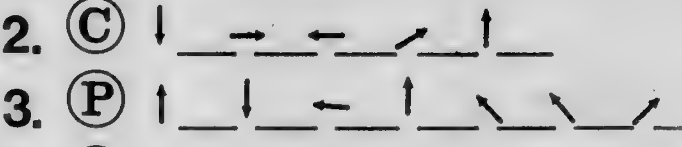


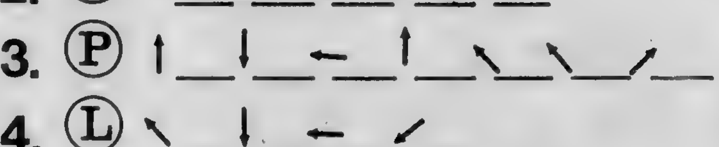




1. Ⓐ → __ → __
2. Ⓒ ↓ __ → __ ← __ ↗ __ ↑ __
3. Ⓟ ↑ __ ↓ __ ← __ ↑ __ ↖ __ ↖ __ ↗ __
4. Ⓛ ↖ __ ↓ __ ← __ ↙ __
5. Ⓛ ↑ __ → __ ↓ __
6. Ⓒ ← __ → __ ↓ __ ↖ __ ↓ __
7. Ⓛ ↓ __ ← __ ↑ __
8. Ⓗ ↓ __ ↓ __ ← __ ← __
9. Ⓟ ↓ __ ↓ __ → __ ↙ __
10. Ⓞ ↗ __ ↘ __ ↓ __
11. Ⓒ ↓ __ ↓ __ → __
12. Ⓓ ↙ __ ↑ __ → __ ↓ __ ↓ __
13. Ⓔ ↓ __ ← __ ↑ __ → __ ↑ __ ↗ __ ↓ __
14. Ⓞ ↓ __ → __ ↙ __ ↓ __ → __

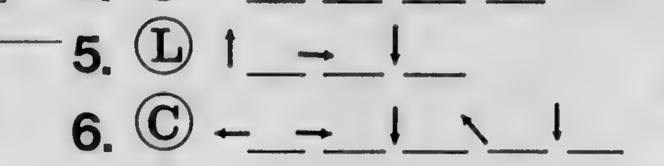


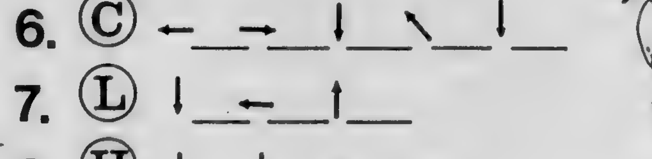


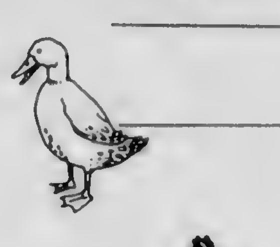


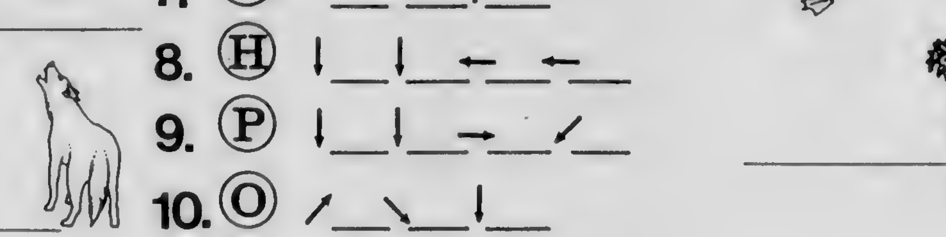




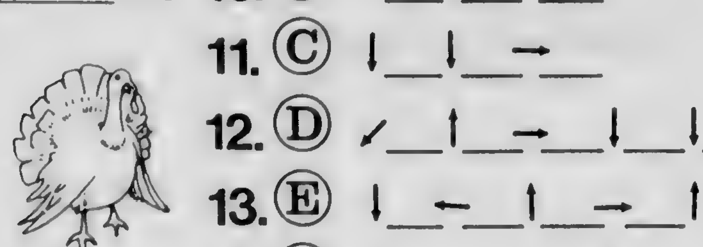




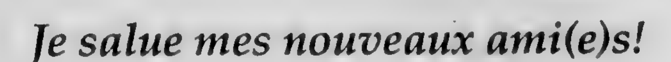












Est-ce que ton chien comprend quand tu lui parles?

Ton chien comprend quelques mots. D'après le ton de ta voix, il sait si tu es de bonne humeur ou non.

Pourquoi les yeux de ton chat changent-ils de forme?

Ils ne changent pas de forme: c'est la pupille (au centre de l'oeil) qui change. Observe bien les yeux de ton chat, quand il y a peu de lumière les pupilles sont toutes rondes et très grosses. Avec beaucoup de lumière les pupilles deviennent plus petites.

Pourquoi ton hamster se dresse-t-il sur ses pattes arrières?

Quand ton hamster n'est pas content, il se dresse haut sur ses pattes et commence à crier. Plus il rouspette et se fâche, le plus haut il se dresse.

Pourquoi ton oiseau se met-il le bec sous son aile?

Il se sert de ses ailes pour se garder au chaud, surtout durant les nuits froides.

Je salue mes nouveaux ami(e)s!

Michelle Dupas	10276	Sainte-Anne
Nadine Laurin	10277	Sainte-Anne
Andrée Hupé	10278	Richer
Mireille Roy	10279	Sainte-Anne
Nadia Tétreault	10280	Sainte-Anne
Ginette Connelly	10281	Dufresne
Nicholas Meilleur	10282	Sainte-Geneviève
Guylaine Arbez	10283	Sainte-Anne
Jos-Anne Desrosiers	10284	Sainte-Anne
Patrick Bonneteau	10285	Sainte-Anne
Chantal Lajoie	10286	Sainte-Anne
Jacqueline VanDenBussche	10287	Sainte-Anne
Lynne Gagnon	10288	Sainte-Anne
Marc Noël	10289	Sainte-Anne
Robert Rowan	10290	Richer
Patrick Legal	10291	Sainte-Anne
Patrick Grabauskas	10292	Sainte-Anne
Pascal Lavoie	10293	Sainte-Anne
Justin Fouillard	10294	Saint-Lazare
Joshua Huberdeau	10295	Saint-Lazare
Danielle Fouillard	10296	Saint-Lazare
Candace Dupont	10297	Saint-Lazare
Jean-Claude Lemoine	10298	Saint-Lazare
Josée Deschambault	10299	Saint-Lazare
Joël Décorby	10300	Saint-Lazare
Annette Huberdeau	10301	Saint-Lazare
Léonide Chartier	10302	Saint-Lazare
Chelsea Fouillard	10303	Saint-Lazare
Rémi Huberdeau	10304	Saint-Lazare
Peter Underwood	10305	Saint-Lazare
Michelle Chartier	10306	Saint-Lazare
Nola Jardine	10307	Russel
Haley Butcher	10308	Birtle
Michelle Huberdeau	10309	Saint-Lazare
Elianne Lambert	10310	Saint-Boniface
Ambroise McKay	10311	Saint-Laurent
Brenda Bibeau	10312	Saint-Laurent
Adrianne Spence	10313	Saint-Laurent
Graeme Woods	10314	Saint-Pierre-Jolys
Donald Bauma	10315	Saint-Laurent
Sabrina Carrière	10316	Saint-Laurent
Naomi Gareau	10317	Saint-Laurent
Kevin Steinbeisser	10318	Saint-Laurent
Grant Chartrand	10319	Saint-Laurent
Tyler Chartrand	10320	Oak Point

Bricolage

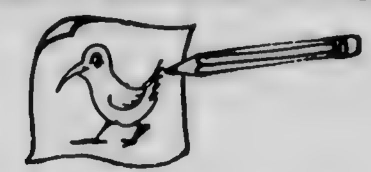
Veux-tu faire un **batik**? Un batik c'est un tissu sur lequel tu imprimes ton propre dessin. Essaie d'en faire un avec un morceau de coton blanc. C'est facile!

UN BATIK

1. Prendre un crayon.

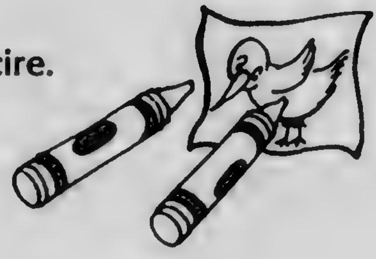


2. Dessiner un animal sur le mouchoir.

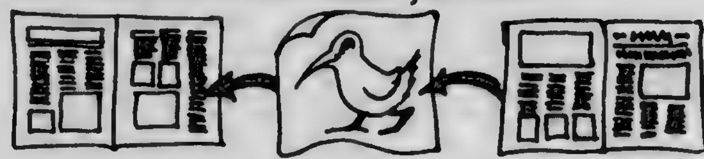


3. Colorier le dessin avec les crayons de cire.





4. Insérer le mouchoir entre deux journaux.



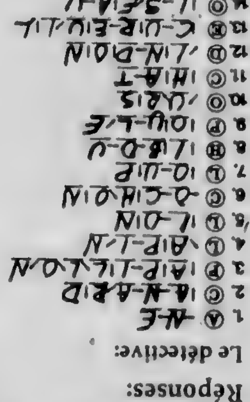
5. Repasser avec un fer chaud.



Voilà pour le batik! Ton dessin devrait rester intact même après le lavage.

Membre gagnant de la semaine
Numéro 10103
Julie Dubois 4 ans
Saint-Malo (MB)

Julie recevra une cassette de:
Chez le Disquaire
175, rue Marion
Saint-Boniface (MB) (233-2169)

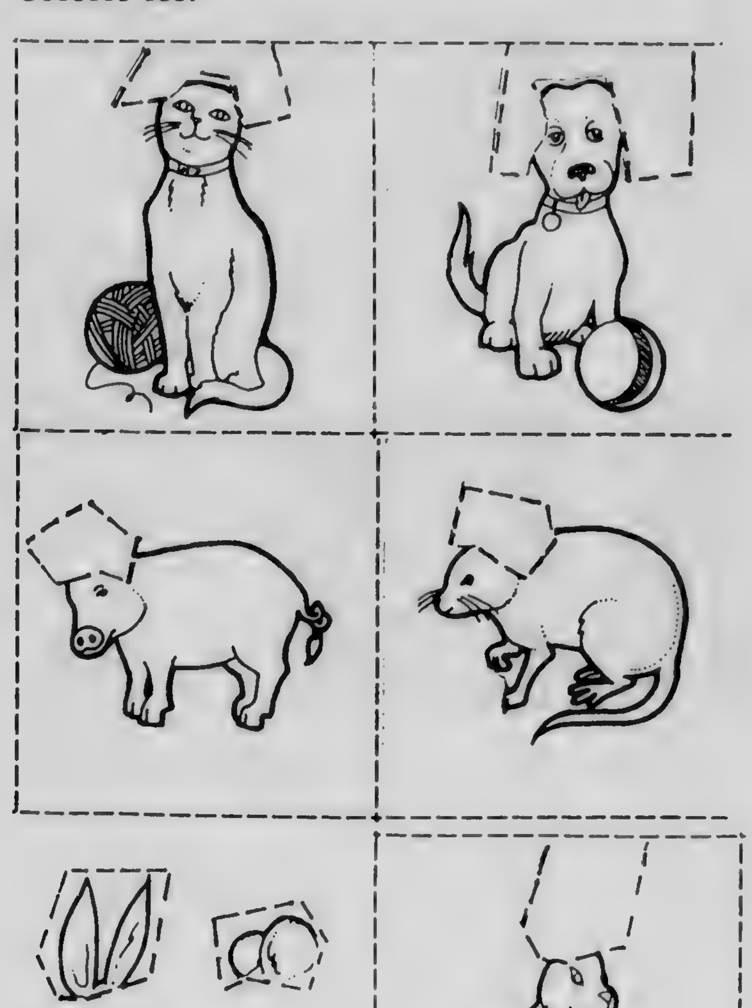


Réponses:

Le détective:
1. Papillon
2. Oiseau
3. Poisson
4. Lapin
5. Poule

Décode:

Aide mes amis à retrouver leurs oreilles perdues! Découpe les oreilles sur les lignes pointillées et colle-les sur les bonnes têtes! Colorie-les.



La chronique religieuse

Marie, mère de Jésus

Qui est la Vierge Marie? Est-ce celle que nous prions à l'aide du chapelet? Est-ce la Mère de Dieu, la Mère de Jésus Christ? Est-ce celle qui avait une place centrale dans nos dévotions populaires? La réponse à chacune de ces questions est oui.



Marcel Carrière prêtre

D'où vient cette dévotion que nous avons pour Marie? L'Église honore Marie pour le rôle unique qu'elle occupe dans l'histoire du salut; et avec raison. Dieu a jugé Marie digne d'être la mère de son Fils et il lui a donné les grâces nécessaires qui lui ont permis de l'être. Au pied de la croix, Jésus nous l'offre comme notre mère. C'est pour cela que nous honorons cette mère qui nous est si chère.

Marie était une jeune fille juive, elle faisait partie du peuple de Dieu. Comme tous les membres de ce peuple, elle attendait la venue d'un messie qui viendrait les libérer. Marie savait que son coeur et son corps étaient le temple de Dieu d'où montaient des chants, des hymnes et de libres louanges vers Celui qui la créa.

Marie vivait une extraordinaire relation d'amour et de confiance avec Dieu. C'est pour cela qu'elle put dire «oui» au plan que Dieu avait de faire d'elle la mère de son Fils. Marie reconnut le plan de Dieu sur elle, et accepta d'être la «Servante du Seigneur». Elle savait que Dieu lui demanderait de se surpasser; d'aller au bout d'elle-même. Elle savait d'autre part que Dieu allait la respecter dans son cheminement.

Ce sont cette foi, cet amour et cette confiance en Dieu qui permettent à Marie de faire ce choix en toute liberté. Elle se donne totalement et sans réserve à Dieu. Le «oui» de Marie est un «oui» inconditionnel. Elle se donne entièrement à Dieu en qui elle a pleine confiance; même si elle ne comprend pas tout ce qu'il lui demande.

Marie n'a pas seulement été la mère de Jésus, elle a aussi été son premier disciple. C'est Marie, qui avec l'aide de Joseph, élève Jésus. Lorsqu'elle le retrouve au Temple à l'âge de douze ans et qu'elle lui fait des reproches, Jésus lui répond: «Comment se fait-il que vous m'avez cherché? Ne le saviez-vous pas? C'est chez mon Père que je dois être».

Marie ne comprenait pas tout ce que Jésus lui disait mais elle «gardait dans son coeur tous ces événements». Marie savait qu'elle devait être disciple de Jésus pour arriver à comprendre le plan de Dieu. Elle nous montre comment être disciple de Jésus: par une écoute attentive des paroles de Jésus et par la méditation de celles-ci. Son «oui» inconditionnel au Père se continue par sa marche à la suite de Jésus le Fils.

Certaines personnes nous demandent si ce n'est pas une perte de temps que de prier Marie en récitant le chapelet. Prier n'est pas une perte de temps. Mais pour qu'une prière ait de la valeur, il faut y mettre de nous-même.

Jésus nous a lui-même dit que la valeur de la prière ne vient pas du nombre mais de la qualité qui s'y trouve. «Lorsque vous priez, ne rabâcler pas comme les païens: ils s'imaginent qu'à force de paroles ils seront exaucés».

Voilà une invitation que Jésus nous lance, pour que nos moments de prières soient remplis d'une rencontre avec Dieu au lieu d'être des moments remplis de mots.

Les dévotions à Marie ne me disent pas grand chose! Voilà un commentaire qui s'entend fréquement. Comment peut-on remédier à ceci? Nous n'avons qu'à réaliser en quoi consiste notre foi: nous venons de célébrer la plus grande fête chrétienne; la fête de Pâques.

Nous célébrons la résurrection du Seigneur Jésus. Chaque dimanche nous rencontrons le Christ par l'écoute de sa Parole et par la célébration de l'eucharistie. Nous nous approchons de lui afin de le rencontrer, de la connaître et de l'aimer davantage.

En nous approchant de Lui, comment ne pas aimer la personne humaine que Jésus a aimée plus que tout autre. Jésus l'a tant aimée, qu'il a voulu nous la donner comme notre mère. Il l'a tant aimée et appréciée, qu'il veut la partager avec nous. C'est par la personne du Fils que nous pourrons connaître et aimer sa mère, celle qui est aussi notre mère.

** Ce texte est d'abord paru en 1982 sous la plume de Marcel Carrière, séminariste-stagiaire*

LES PETITES ANNONCES

Facile et efficace

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connait bien la recette.
Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6$** ou **9$**); 29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**); 35 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines). *(Les prix n'incluent pas la TPS.)*

Divers

ASPIRATEURS Filter Queen ou Electrolux presque neufs. Garantie 5 ans. 150$ Composez le 237-0204.
467-

ENTREPÔT DE REVÊTEMENT DE SOL—Payer et emporter seulement. Parfaits pour les salles de jeux ou pour le chalet — revêtements de sol à endos caoutchouté ou en vinyle sans cirage à partir de 3,98 $/v². Lawn turf de 2,98$/v². A&R Carpet Barn, 50, rue Archibald, au sud de Nairn. 233-3061. Ouvert jusqu'à 20 h.
078-

COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Appelez Marcelle au 233-2687.
393-

NOUVEAUX SERVICES DU JARDIN DE SAINT-LÉON 1991: A) Camionnette disponible pour déménager meubles et vidanges; B) Coupe d'arbres indésirables et enlèvement de déchets; C) Service d'entretien de cours et parterres durant l'été; D) Vente de plants (bedding plants) ce printemps au marché de légumes chemin St. Mary's. 233-5618 Denis.
716-

MÈRE de 2 filles aimerait garder à temps plein un enfant francophone âgé de 2 à 4 ans. Composez le 257-7602.
764-

REMERCIEMENT AU SACRÉ-COEUR de Jésus pour faveur obtenue. M.C. et famille.
769-

LE GAGNANT d'un voyage à Las Vegas, annoncé lors d'une soirée sociale de prélèvement de fonds pour l'Harmonie de Collège Louis-Riel, le 6 avril dernier, fut Monsieur Roland Boisvert, 340, Royal Mint Drive, Winnipeg, R2J 3Z6. Ce tirage était organisé sous les auspices de la Manitoba Lotteries Foundation.
773-

Recherche

FILLE DE MÉNAGE avec expérience demande de l'emploi dans un bureau de docteur, avocat, comptable, etc. à Saint-Boniface avant ou après heures de bureau. Appelez Diane au 237-4990.
757-

LES BOUTONS D'OR, une prématernelle française est à la recherche d'une animatrice française avec CCW II ou CCW III pour l'année scolaire 1991-1992. Envoyez le curriculum vitae à: Les Boutons d'or inc., Île-des-Chênes (Manitoba) R0A 0T0 et contactez Marcel au 388-4924 ou Pierrette au 878-2147 (le jour). Date limite est le 15 mai 1991
756-

LE NOUVEAU PROJET INTÉGRATION PROFESSIONNELLE 1991 DU CONSEIL DE LA COOPÉRATION DU MANITOBA recherche personnes ressources pour enseigner en français cet automne des ateliers d'orientation sur a) charpente et construction, b) plomberie et réfrigération, c) électronique et électricité, d) mécanique — gasoline et diesel. 12 semaines, 3 heures par semaine, au Collège communautaire Red River, à un groupe d'étudiants entre 16 et 24 ans. Contactez Denis Rémillard pour plus de détails au 233-1560 (bureau) ou au 233-5618 (à domicile).
758-

GARDIENNE DEMANDÉE pour s'occuper (chez moi de préférence), Saint-Boniface, avenue Hamel, d'une petite fille de 8 mois. Du 27 mai au 5 juillet (6 semaines). Du lundi au vendredi de 8h30 à 13h30. Appelez Ginette au 231-0455. (non-fumeuse s.v.p.)
765-

À vendre

SAINT-ADOLPHE: grand lot, 5 acres — 300 pieds de bordure sur la rivière, beaux arbres. Prix seulement 41 500$. Agent 284-9686 ou 1-883-2434.
647-

À VENDRE: Fenêtres aluminium, en très bon état pour chalet. 12 — 22 x 53, 4 — 22 x 77, 4 — 22 x 37, 4 — 18 x 22, 2 — 55 x 60, avec cadre en bois. Composez le 233-3753.
721-

VENTE PRIVÉE: Saint-Jean-Baptiste, maison à la campagne, 1 264 pi ca., 3 chambres à coucher, 2 salles de bain, sous-sol avec chambres supplémentaires, jamais inondée, lot 2,61 acres, comme petit parc, arbres, fleurs, jardin. Près jonction des routes n° 75 et 14. Composez le 758-3427.
759-

À VENDRE: une maison de deux chambres à coucher et garage à Saint-Boniface. Composez le 233-1593.
752-

VENTE DE GARAGE, tout doit être vendu: outils, moteurs, peinture et équipement, articles de maison et divers. Le samedi 27 et dimanche 28 avril, au 30 baie Duluth, parc Windsor.
767-

À VENDRE: maison de 2 chambres à coucher, rue Ritchot. Composez le 254-5839.
763-

MAISON: 514, rue Ritchot. Complètement rénovée. Salon, salle à manger, salle familiale, salle de bain, den et super grande cuisine au rez-de-chaussée. Trois chambres à coucher et salle de bain au deuxième étage. Salle de jeux, chambres à coucher et buanderie au sous-sol. Lot de 50' x 127'. Grand garage et patio de 16' x 24'. Prix réduit Maison ouverte dimanche de 14h à 16h. 231-0290.
766-

À VENDRE: Voiture familiale, Chevrolet Malibu 1981, 129 000 kms., transmission automatique. 1 800$ ou meilleure offre. Composez le 254-4232
762-

DÉSIRE VENDRE RAPIDEMENT: Dodge Charger 1987, gris métallique, 50 000 kms., excellent état, radio AM/FM, 4 900$. Tél.: 237-7266
771-

À louer

À LOUER: appartement d'une chambre à coucher, rue Marion, près de Taché. 325$ par mois. 269-1178 ou 235-1150.
701-

À LOUER: rue Des Meurons, espace commercial de 600 pieds. Salle de bain, eau, chauffage, air climatisé. 269-1178 ou 235-1150.
702-

À LOUER: rue Langevin, appartement de 2 chambres à coucher, tout près du Collège et de l'hôpital. De préférence étudiante ou fille qui travaille. Libre le 1er mai. Composez le 233-3243.
735-

À LOUER: appartements tranquilles d'une et deux chambres à coucher, au bord de la rivière à Saint-Boniface. Stationnement inclus, buanderie, entrée privée et sécurité. Appelez Aurèle au 489-6996.
733-

À LOUER: maison de deux chambres à coucher et garage. Composez le 233-1593.
753-

À LOUER: appartement d'une chambre à coucher, laveuse, sécheuse, lave-vaisselle, poêle, réfrigérateur, air climatisé, tapis, draperies, grand balcon, stationnement et chauffage inclus. Libre immédiatement. Composez le 233-4684. Promenade Enfield.
749-

À LOUER: chalet de 3 chambres à coucher, Plage Albert, 253-7310, le soir.
760-

MAISON À PARTAGER: 5 1/2 pièces, 4 appareils, stationnement, rue Thomas-Berry. Recherche colocataire propre, responsable et ouvert(e) d'esprit. 237-9743.
755-

APPARTEMENT d'une chambre à coucher au 484, rue Langevin, câble, sécurité, stationnement, électricité, chauffage, eau, tous inclus, 465$. **Maison,** 905, chemin Élizabeth, 2 chambres à coucher, 425$. Composez le 222-7810.
772-

À LOUER: rue Aulneau, appartement d'une chambre à coucher au sous-sol Libre le 1er mai. Composez le 233-6034
768-

À LOUER: Saint-Boniface, rue Taché, deux chambres à coucher, 700 pi. ca., poêle, réfrigérateur, laveuse et sécheuse. 430$ par mois, services non compris. Composez le 237-7692 entre 9h et 17h et demandez Normand
770-

QUIZ

Drôle de canard!



QUESTIONS

1. Quel canard a l'habitude de se percher sur les branches des arbres?

2. Combien existe-t-il d'espèces de chauve-souris dans le monde?

3. Lors d'un orage, pourquoi entend-on la foudre après l'avoir vue?

4. Combien la foudre tue-t-elle de personnes au Canada?

5. Combien existe-t-il de langues dans le monde?

6. Combien la cigarette tue-t-elle de personnes chaque jour en Amérique du Nord?

7. Vrai ou faux: le Canada a le premier mis les «pieds» sur la lune?

8. Quel nouveau carburant pourrait rendre l'automobile moins polluante?

9. Quel artiste québécois a été aide-embaumeur dans sa jeunesse, histoire de pouvoir survivre à un hiver?

RÉPONSES

1. Le canard huppé, aussi appelé canard branchu justement à cause de cette habitude. Le plus beau de nos canards, il est aussi très agile et arrive à voler au milieu des arbres.

2. On en trouve près de 1 000. La plus grande, une fauvette, peut mesurer 1,80 m du bout de l'aile à l'autre, tandis que la plus petite, la pipistrelle d'Afrique, a la taille d'une abeille et pèse 2 ou 3 grammes!

3. Parce que le son se déplace moins vite que la lumière. Il existe un truc pour évaluer à quelle distance se trouve un orage. On compte le nombre de secondes entre le moment où on voit l'éclair et celui où on entend la foudre et on divise ce nombre par trois. On obtient alors la distance en kilomètres.

4. Chaque année, la foudre tue en moyenne dix personnes. Elle est aussi responsable de près de 2 000 feux de forêt.

5. Il en existerait entre 2 500 et 3 500. Deux pour cent de la population mondiale parle le français.

6. Mille personnes, ce qui équivaut à l'écrasement de trois Boeing 747! L'Organisation mondiale de la santé prévoit que dans 35 ans, la cigarette fera dix millions de victimes par année dans le monde.

7. Un peu des deux! Les pattes du module lunaire qui a déposé le premier homme sur la lune en 1969 ont été fabriquées par la firme Héroux de Longueuil, au Québec.

8. L'hydrogène liquide. Les ingénieurs de la firme Nissan travaillent à mettre au point un prototype de la Nissan 300 ZX roulant à l'hydrogène liquide, un carburant économique et peu polluant. Ils ont installé un réservoir superisolé dans la valise de la voiture: pour demeurer liquide, l'hydrogène doit être maintenu à une température de -240° Celsius. Autre différence avec les automobiles actuelles: le tuyau d'échappement émet de la simple vapeur d'eau, au lieu de toutes sortes de matières polluantes.

9. Il s'agit de Félix Leclerc. Il raconte cet épisode, qui se situe juste avant la guerre, dans Moi mes souliers.

Sylviane LANTHIER

RECETTES

La meringue, c'est miracul-oeufs!



Pavlova de luxe aux fraises aussi légère que l'air!

La meringue a un petit côté luxueux et élégant. Elle a peut-être la réputation d'être riche et extravagante mais le contraire est tout à fait vrai. La meringue est économique et aussi légère que l'air!

La Pavlova est un dessert succulent qui a été créé en Australie en l'honneur d'Anna Pavlova, ballerine du début du siècle. Imaginez une douce meringue surmontée de crème fouettée, le tout couronné de baies fraîches.

La Pavlova est composée des ingrédients les plus simples... des blancs d'oeuf, du sucre et du sel et des ingrédients légèrement acides comme la crème de tartre ou du jus de citron. L'ingrédient miracle: le remarquable blanc d'oeuf.

Pour assurer le succès d'une meringue, le bol et les batteurs doivent être luisants de propreté. La plus petite trace de gras peut empêcher les blancs d'oeuf d'atteindre leur plein volume. Il est plus facile d'obtenir de belles meringues par temps sec (non humide) et si les blancs sont à la température de la pièce.

Pavlova de luxe aux fraises

4 oeufs séparés
1 c. à thé (5 mL) vanille
1/4 c. à thé (1 mL) crème de tartre
1/4 c. à thé (1 mL) sel
1 1/3 tasse (325 mL) sucre, en parts
1/3 tasse (75 mL) jus de citron
1 tasse (250 mL) crème à fouetter
4 tasses (1 l) fraises tranchées

Recouvrez une plaque à biscuits de papier d'aluminium. Dessinez un cercle de 9 pouces.

Dans un bol en verre ou métallique, battez à grande vitesse les blancs d'oeuf, la vanille, la crème de tartre et le sel jusqu'à la formation de pointes molles. Ajouter graduellement une tasse (250 mL) du sucre, 2 c. à table (25 mL) à la fois, en battant bien après chaque addition. Battre jusqu'à la formation de pointes bien fermes et lisses.

Versez la meringue à la cuiller à l'intérieur du cercle sur la plaque à biscuits préparée, en la montant plus haut sur les bords. Faites-la cuire dans un four à 250°F (120°C) pendant 1 1/4 ou 1 1/2 heure, jusqu'à ce que l'extérieur soit croustillant et ferme au toucher. Arrêtez la chaleur du four et laissez la meringue refroidir à l'intérieur en gardant la porte du four ouverte.

Pendant ce temps, dans une grande casserole, fouettez les jaunes d'oeuf, le 1/3 de tasse (75 mL) de sucre restant et le jus de citron. Faites cuire à feu doux, en brassant constamment pendant 5 à 6 minutes, jusqu'à l'obtention d'une consistance lisse et plus épaisse. Couvrez directement d'une pellicule de plastique et laissez refroidir.

Battez la crème jusqu'à l'obtention d'une consistance ferme. Incorporez le mélange au citron. Immédiatement avant de servir, étendez le mélange à la crème fouettée sur la meringue. Servez avec des fraises.

Donne de 6 à 8 portions.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.

155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: 231-1333
Fax: 237-0998

DENISET, JOURDAIN ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Guy Jourdain*, LL. B. (Montréal), LL. B. (Manitoba)
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
* *Également membre du Barreau du Québec*
202, boul. Provencher, bureau 200
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Téléphone: 235-1378
Télécopieur: 233-9762

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask.
de

Hogue • Kushnier
Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231
No de FAX: 233-2689

ROBERTSON SHYPIT
Léandre G. Buissé, B.A., B.S.W., LL. B.
Avocat Notaire
Meadowood Professional Group
202-1555, chemin St-Mary's,
Winnipeg (Manitoba) R2M 3W2
(au sud du Centre d'achat St-Vital)
Tél.: (204) 257-6081 Fax: (204) 254-7183

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Mary-Jane Bennett
Léo.V. Teillet
Avocat-conseil
Laurent G. Marcoux, c.r.
Robert. Bétournay
185, boul. Provencher, pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

ENTREPRISES NOËL

Secrétariat, traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
Du nouveau!!! Service de FAX: 422-8378
Service rapide et de qualité. Contactez
Claire au: 422-5750
422-8574 (rés.)
Guy au 231-0435

Suzanne B. Gareau
service de secrétariat
(français et anglais)
• traitement de textes • dactylographie de textes, lettres et travaux universitaires
• rapports financiers
Tél.: 888-4530

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT



256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

UNCLE JERRY'S CATERING
Nos spécialités:
Mariages — Banquets
Petites et grandes réceptions
2 salles disponibles
Venez donc manger chez nous, au 200, rue Masson
Jerry: 237-3527 ou 255-5298

AVOCATS-NOTAIRES

François Avanthay
LL.B.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

Aikins, MacAulay & Thorvaldson
Marc M. Monnin
Richard J.F. Chartier
Avocats et Notaires
30e étage
360, rue Main
Winnipeg (Manitoba)
R3C 4G1
Téléphone: 957-0050
Télécopieur: 957-0840

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
Optométriste
• Examen de la vue
• Lunettes ajustées
• Verres de contact
201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr GÉRALD GARAND
Optométristes
210 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg
Tél. 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

MÉTIERS

Albert Péloquin
préparation de déclarations d'impôt personnel par ordinateur, 8 ans d'expérience
22, baie Wiltshire, parc Windsor
233-3423

BRUNET
Monuments
Troisième génération
• TRADITIONNEL
• RELIGIEUX
• HISTORIQUE ET
• CONTEMPORAIN
L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, av. Bertrand
233·7864
«Au service des franco-manitobains depuis 1910...»

Service de conseiller
Centre de counselling et de croissance
Service confidentiel
Nos thérapeutes:
Gilles Beaudry, Inge Kirchhoff
Leslie Malcolmson, Lyne St-Pierre
Edmond Timmerman
- Thérapie individuelle, couple et familles
- sessions de groupe
261, rue DesMeurons
237-8295
Nous pouvons oeuvrer à l'intérieur de plans d'assistance aux employés. (PAE)

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux Coopers &Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires
Vous offrant la gamme complète de services professionnels en
• fiscalité • vérification et comptabilité •
• planification pour la TPS •
• consultation informatique et financière •
Associés
André G. Couture c.a. Gabriel J. Forest f.c.a.
Raymond A. Cadieux c.a. Gérard H. Rodrigue c.a.
Principaux
Gérald C. Labossière c.a. Donald H. Smith c.a.

2300. édifice Richardson
1. place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020

BDO GUENETTE CHAPUT ***Comptables agréés***

ASSOCIÉS:	ADJOINTS:
Lucien Guenette, C.A.	Maurice Morissette, C.A.
Arthur Chaput, C.A.	Raymond Desrochers, C.A.
Gilles Chaput, C.A.	Richard Senez, C.A.
André Blondeau, C.A.	Russell Paradoski, C.A.
	James Doer, C.A.
	Gérald Schaubroeck, C.A.
	Paul Prenovault, C.A.
	Maurice Fillion, C.A.

BDO WARD MALLETTE ***Conseillers en administration***

ASSOCIÉS:	ADJOINTS:
Charles Gagné, M.P.A.	Elizabeth Sweatman, M.C.P.
Georges Picton, C.G.A.	Rachel Massicotte

262, rue Marion, Winnipeg (Manitoba) R2H 0T7
Téléphone: (204) 233-8593 Téléfax: (204) 237-0134


ASSUREURS

Assurances Forest ltée
«Rassurez-vous chez nous»
Vos courtiers:
Claude Forest
Michèle Gosselin
160, rue Marion 237-8434

Agence d'assurance Aurèle Desaulniers (1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051
Pour tout service d'assurance
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage - Ferme-RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers
AUTOPAC

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES BAUCAEN-VERMETTE INC

PIONEER LIFE ASSURANCE COMPANY
Lucien NAYET, agent
C.P. 401, Saint-Pierre-Jolys, R0A 1V0
Je peux vous aider dans vos recherches de solutions financières, assurance-vie, retraite, etc. Aucune obligation. Composez le 235-1759 ou le 433-7899 (à frais virés)

GUS PAINCHAUD
assurances
• *vie* • *auto* • *incendie* • *etc.*
111, rue Marion, Saint-Boniface
Tél.: 233-5242 ou 233-2828

LE CLUB LA VÉRENDRYE
614, rue Des Meurons
Saint-Boniface
Téléphone: 233-8997
• Bingo chaque lun., merc., jeudi et ven. • Jeu de quilles sept jours par semaine • Salle de banquet • Bar et salle à manger • Spectacles tous les jeudis, vendredis et samedis

AGENTS D'IMMEUBLES



Boite postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: 433-7899
ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerce, etc.

Le Journal des jeunes

Volume 2, nº 17, 55¢
Saint-Boniface (MB)
du 26 avril au 9 mai 1991

Editorial

Le malheur des Kurdes

En août 1990, une trentaine de pays ont mis en place une gigantesque armée pour libérer le Koweït envahi par Saddam Hussein.

Huit mois plus tard, le même Saddam Hussein s'attaque à un autre peuple, les Kurdes, et aucun pays étranger ne veut s'en mêler. Pour quelles raisons?

• Les Kurdes ne sont pas riches. S'ils possédaient autant de pétrole que le Koweït, les choses seraient probablement différentes.

• Les Kurdes n'ont pas d'État. Donc pas d'armée, pas de droit de vote à l'Organisation des Nations unies (ONU), pas de commerce, pas de poids.

• Les Kurdes dérangent beaucoup de monde. S'ils vivaient tous en Irak, ce serait plus facile. Mais ils sont 10 millions en Turquie, six millions en Iran et un million en Syrie.

Aider les Kurdes d'Irak contre Saddam Hussein, cela ne risquerait-il pas d'encourager leurs frères des autres pays à se révolter à leur tour?

Moralité: pour être aidé par le monde entier, mieux vaut être riche, puissant et bien placé plutôt que Kurde!

Laurent GIMENEZ

Le Journal des jeunes

Bimensuel publié par les entreprises Le Journal des jeunes avec l'aide du Secrétariat d'État, du Bureau de l'éducation française (BEF) et de la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP).

Bureaux: 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba).
Téléphone: (204) 237-4823.
Télécopieur: (204) 231-1998
Adresse postale: Le Journal des jeunes, case postale 47007, 276, rue Marion, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3G9.
Rédaction: Laurent Gimenez
Cartes: Gilbert Painchaud
Jeux: Karine Beaudette
Production graphique: La Liberté
Bande dessinée: Thérèse Pilotte-Bartel et Pierre Lavoie

Courrier de deuxième classe — Enregistrement nº 8399.

LE PEUPLE DÉCHIRÉ

CARTE D'IDENTITÉ KURDE

Nom et lieu de résidence -

Le peuple kurde représente environ 20 millions de personnes qui vivent dans les montagnes du Kurdistan, en Asie.

Les Kurdes possèdent leur propre langue et leur propre culture, mais ils n'ont pas de pays à eux.

Le Kurdistan est en effet divisé entre cinq pays différents: la Turquie (où vivent 50% des Kurdes), l'Iran, l'Irak, la Syrie et l'Union soviétique.

Les Kurdes luttent depuis plus de cent ans pour obtenir l'indépendance du Kurdistan.

Canapress Service-Photo

REPUBLIC OF IRAQ



Dates importantes -

1300-1900: *les Kurdes font partie de l'Empire ottoman, un gigantesque ensemble dominé par les Turcs et s'étendant de l'Europe au Moyen-Orient.*

1920: *après la destruction de l'Empire ottoman, la France et la Grande-Bretagne promettent l'indépendance aux Kurdes (traité de Sèvres). Cette promesse ne sera jamais tenue.*

1946: *les Kurdes créent une petite république indépendante à Mahabad, en Iran. Elle est renversée quelques mois plus tard par l'armée iranienne.*

1988: *l'armée irakienne de Saddam Hussein utilise des armes chimiques contre les Kurdes qui se sont révoltés dans le nord du pays. Bilan: 5 000 morts.*

Situation actuelle -

Ces dernières semaines, presque tous les Kurdes irakiens ont abandonné leurs maisons pour échapper à l'armée de Saddam Hussein qui veut les exterminer.

Le dictateur irakien veut se venger des Kurdes parce qu'ils ont essayé de le renverser après la guerre du Golfe. Les Kurdes pensent que si Saddam Hussein n'était pas au pouvoir, ils obtiendraient plus d'autonomie.

Près d'un million de Kurdes ont pu se réfugier en Iran et des centaines de milliers d'autres sont bloqués à la frontière entre l'Irak et la Turquie.

On estime qu'environ 1 000 hommes, femmes et enfants meurent chaque jour dans les montagnes à cause du froid, des maladies et du manque de nourriture.

Famille ou amis -

Une douzaine de pays, dont le Canada, ont expédié des secours par avions dans le nord de l'Irak: nourriture, couvertures, tentes, etc.

Les Kurdes voudraient que les pays étrangers, surtout les États-Unis, les aident militairement pour éliminer Saddam Hussein.

Mais personne ne les soutient vraiment, car si le Kurdistan irakien devenait indépendant, la révolte kurde risquerait de s'étendre aux quatre autres pays qui possèdent un bout du Kurdistan.

EN BREF

Italie

Tombera, tombera pas?

La célèbre tour penchée de Pise se rapproche de plus en plus rapidement du sol. Son inclinaison a augmenté de 0,099 centimètre durant les trois premiers mois de 1991 contre 0,117 centimètre durant toute l'année 1990.

États-Unis

Expo-gadgets

Une trentaine d'inventeurs ont participé à l'Exposition des gadgets organisée chaque année par Ken Hakuta, le génial créateur du «Wacky Wallcrawler» qui descend les murs tout seul. Parmi les nouveautés: une tasse qui fond quand on s'en sert pour boire!

France

L'égalité dans le métro

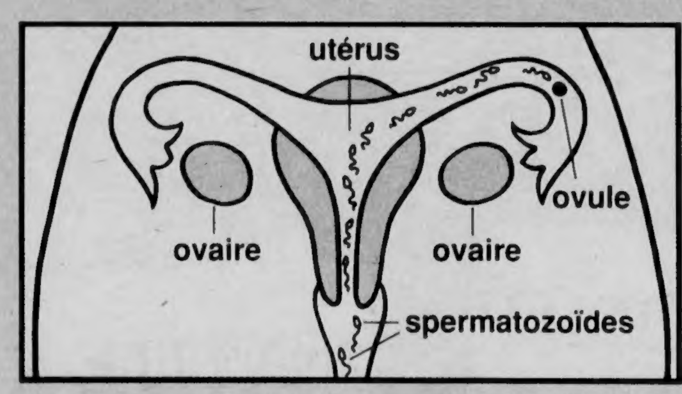
Les responsables du métro parisien ont décidé de supprimer la 1ère classe qui existait depuis 1900. Ce système ne servait plus à rien car les sièges sont devenus aussi confortables en 2e classe qu'en 1ère.

Fille ou garçon?: c'est l'heure du choix!

Grâce à une montre inventée par un médecin suisse, les parents peuvent maintenant choisir le sexe de leur bébé.

Cette montre, qui coûte environ 70 $, ne donne pas seulement l'heure. Elle permet aussi aux parents de savoir quel jour ils doivent faire l'amour pour avoir plutôt une fille ou plutôt un garçon.

Pour comprendre son fonctionnement, il faut d'abord savoir comment se forment les bébés.



Les bébés naissent lorsque deux cellules produites par le corps humain se rencontrent dans le ventre de la maman: l'ovule de la femme et le spermatozoïde de l'homme.

Les ovules sont contenus dans deux petites boules, les ovaires, situées dans le ventre de la femme. Chaque mois, un seul ovule se détache et se dirige vers l'utérus: c'est l'ovulation.

Il suffit alors que cet ovule rencontre un des millions de spermatozoïdes produits par l'homme pour que le bébé commence à se former.

Le sexe du bébé dépend du type de spermatozoïde qui a rencontré l'ovule. La moitié d'entre eux sont masculins et l'autre moitié féminins.

Comme les spermatozoïdes masculins sont plus rapides que les féminins, les parents qui veulent un petit garçon ont intérêt à faire l'amour au moment de l'ovulation.

Pour avoir une fille, il est conseillé de faire l'amour quelques jours avant l'ovulation car les spermatozoïdes féminins vivent plus longtemps que les masculins.

Un trou noir pas très clair

Des astronomes américains ont identifié une énorme et mystérieuse masse noire qui pourrait bien être le plus gros trou noir jamais découvert dans l'espace.

Cette masse est située à plusieurs centaines de millions d'années-lumière de la Terre et elle se déplace à la vitesse de trois millions de km/h. Les scientifiques pensent qu'il s'agit soit d'un quasar (un noyau de galaxie), soit d'un trou noir, soit d'un objet inconnu.

Les trous noirs sont un phénomène spatial du à l'effondrement d'une étoile sur elle-même. Ils sont invisibles et avalent toutes les étoiles autour d'eux. On ignore ce que devient la matière qu'ils ont absorbée.

Les stars du stade en dessin animé


Canapress Service-Photo

Wayne Gretsky.

Le joueur de hockey Wayne Gretzky, le footballeur Bo Jackson et le joueur de basket-ball Michael Jordan sont les héros d'un nouveau dessin animé intitulé ProStars.

Dans ce dessin animé qui sera diffusé sur la chaîne américaine NBC à partir de septembre, les trois athlètes sont habillés normalement et ils aident les enfants à se sortir de situations difficiles.

Cette nouvelle série pourrait rapporter beaucoup d'argent à Gretzky, Jordan et Jackson grâce aux jouets qui seront sans doute mis en vente si le dessin animé devient populaire.

EN BREF

Canada

Mitsou censurée

La chaîne musicale anglaise MuchMusic a décidé de ne pas diffuser le dernier vidéo-clip de la chanteuse québécoise Mitsou parce qu'il contient des images de nudité.

Alberta

Condamné à l'immobilité

Pour la première fois au Canada, un paraplégique (personne paralysée des deux jambes) a été accusé de conduite sur chaise roulante en état d'ivresse. Le tribunal risque de le condamner à ne pas utiliser sa chaise pendant au moins trois mois.

Territoires du Nord-Ouest

Danger tabac!

L'habitude de mâcher du tabac menace très sérieusement la santé de nombreux enfants autochtones vivant dans le Nord. Le mélange du tabac et de la salive libère en effet un produit chimique qui favorise les cancers de la bouche.

Des milliers de jeunes dessinent le Canada

Un très grand nombre d'enfants ont participé à un concours de dessin destiné à illustrer 13 pièces de monnaie spéciales.

12 pièces de 25 cents seront fabriquées et mises en circulation l'année prochaine pour célébrer le 125e anniversaire de la Confédération canadienne. Chaque pièce représentera une province ou un territoire du Canada. Une 13e pièce de un dollar symbolisera le Canada tout entier.

Plus de 11 000 personnes, en majorité des enfants, ont participé au concours. Les dessins représentent souvent des objets ou des paysages importants pour chaque province. Exemples: des homards pour l'île du Prince-Édouard, des puits de pétrole et des boeufs pour l'Alberta, les chutes du Niagara et la tour du CN pour l'Ontario.

Comme les dessins choisis seront redessinés avant d'être gravés sur les pièces, tout le monde a une chance de gagner le concours, même les dessinateurs pas trop doués! Les responsables ont indiqué qu'ils choisiront les 13 meilleures idées.



Ce soir: pas de télé!

Les Canadiens passent de moins en moins de temps devant leur télévision. En 1989, les gens regardaient la télé 23h 24mn par semaine en moyenne, soit une heure de moins qu'en 1984.

Selon les spécialistes, les Canadiens boudent la télé parce que la qualité des programmes a baissé et que l'on trouve toujours le même genre d'émissions sur toutes les chaînes.

La Colombie-Britannique est la province où on regarde le moins la télévision et le Québec celle où on compte le plus d'amoureux du petit écran.

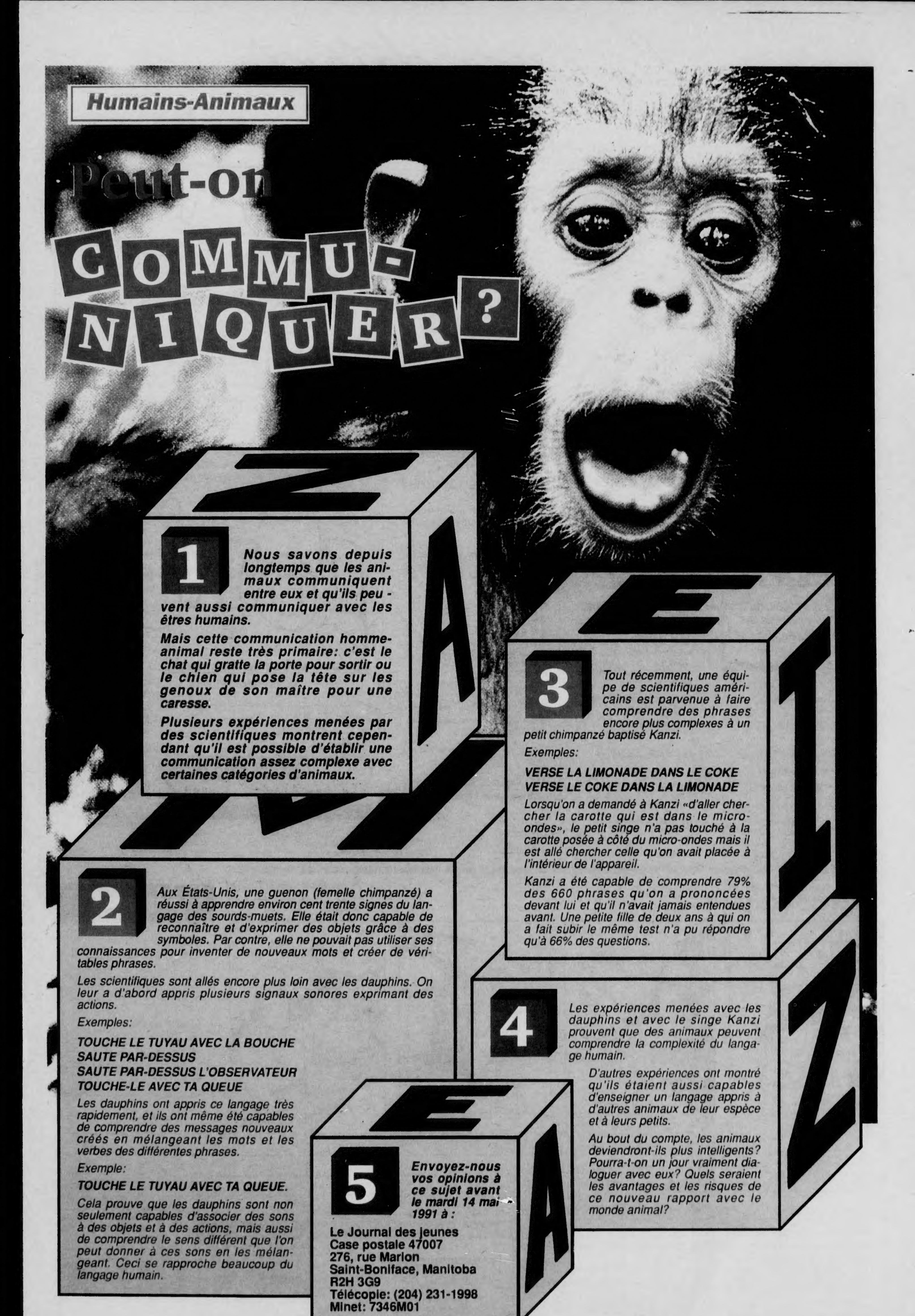
Les enfants des rues courent pour survivre

Un Canadien de Toronto, Peter Dalglish, a créé une entreprise internationale de courrier qui donne du travail aux enfants abandonnés dans les pays pauvres.

Une trentaine de jeunes sont employés par Street Kids International à Khartoum (Afrique) et à Bangalore (Inde). Ils sont payés entre 1 $ et 1,25 $ par jour (le salaire d'un instituteur) pour transporter des messages.

Peter Dalglish a créé Street Kids International pour aider les enfants sans famille qui travaillent et vivent dans les rues des grandes villes du tiers monde. Leur nombre total est estimé à 100 millions.

Il y a un an et demi, l'homme d'affaires canadien avait produit un dessin animé et un livre intitulés Karaté Kids et destinés à informer les enfants du tiers monde sur les dangers du SIDA.



Humains-Animaux

Peut-on COMMUNIQUER?

1

Nous savons depuis longtemps que les animaux communiquent entre eux et qu'ils peuvent aussi communiquer avec les êtres humains.

Mais cette communication homme-animal reste très primaire: c'est le chat qui gratte la porte pour sortir ou le chien qui pose la tête sur les genoux de son maître pour une caresse.

Plusieurs expériences menées par des scientifiques montrent cependant qu'il est possible d'établir une communication assez complexe avec certaines catégories d'animaux.

2

Aux États-Unis, une guenon (femelle chimpanzé) a réussi à apprendre environ cent trente signes du langage des sourds-muets. Elle était donc capable de reconnaître et d'exprimer des objets grâce à des symboles. Par contre, elle ne pouvait pas utiliser ses connaissances pour inventer de nouveaux mots et créer de véritables phrases.

Les scientifiques sont allés encore plus loin avec les dauphins. On leur a d'abord appris plusieurs signaux sonores exprimant des actions.

Exemples:

TOUCHE LE TUYAU AVEC LA BOUCHE
SAUTE PAR-DESSUS
SAUTE PAR-DESSUS L'OBSERVATEUR
TOUCHE-LE AVEC TA QUEUE

Les dauphins ont appris ce langage très rapidement, et ils ont même été capables de comprendre des messages nouveaux créés en mélangeant les mots et les verbes des différentes phrases.

Exemple:

TOUCHE LE TUYAU AVEC TA QUEUE.

Cela prouve que les dauphins sont non seulement capables d'associer des sons à des objets et à des actions, mais aussi de comprendre le sens différent que l'on peut donner à ces sons en les mélangeant. Ceci se rapproche beaucoup du langage humain.

3

Tout récemment, une équipe de scientifiques américains est parvenue à faire comprendre des phrases encore plus complexes à un petit chimpanzé baptisé Kanzi.

Exemples:

VERSE LA LIMONADE DANS LE COKE
VERSE LE COKE DANS LA LIMONADE

Lorsqu'on a demandé à Kanzi «d'aller chercher la carotte qui est dans le micro-ondes», le petit singe n'a pas touché à la carotte posée à côté du micro-ondes mais il est allé chercher celle qu'on avait placée à l'intérieur de l'appareil.

Kanzi a été capable de comprendre 79% des 660 phrases qu'on a prononcées devant lui et qu'il n'avait jamais entendues avant. Une petite fille de deux ans à qui on a fait subir le même test n'a pu répondre qu'à 66% des questions.

4

Les expériences menées avec les dauphins et avec le singe Kanzi prouvent que des animaux peuvent comprendre la complexité du langage humain.

D'autres expériences ont montré qu'ils étaient aussi capables d'enseigner un langage appris à d'autres animaux de leur espèce et à leurs petits.

Au bout du compte, les animaux deviendront-ils plus intelligents? Pourra-t-on un jour vraiment dialoguer avec eux? Quels seraient les avantages et les risques de ce nouveau rapport avec le monde animal?

5

Envoyez-nous vos opinions à ce sujet avant le mardi 14 mai 1991 à :

Le Journal des jeunes
Case postale 47007
276, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3G9
Télécopie: (204) 231-1998
Minet: 7346M01

Le carburant des humains

1. Quels sont les quatre groupes sanguins existants?

❑ A. A, B, C et D

❑ B. AB, O, A et B

❑ C. XY, Y, X et XX

2. Quel est le groupe sanguin le plus répandu dans le monde et au Canada?

❑ A. B

❑ B. A

❑ C. O

3. Quel peuple humain a uniquement du sang du groupe O?

❑ A. les aborigènes d'Australie

❑ B. les Indiens du Pérou

❑ C. les Pygmées d'Afrique

4. Combien de fois peut-on donner du sang?

❑ A. tous les 70 jours



Des globules rouges en balade.

❑ B. tous les trois mois

❑ C. deux fois par année

5. Les insectes ont-ils un coeur?

❑ A. Oui, ils ont un coeur et un réseau complet de vaisseaux sanguins.

❑ B. Oui, ils ont un coeur qui est en même temps le seul vaisseau sanguin du système.

❑ C. Non, ils n'ont pas de coeur parce qu'ils n'ont pas de sang.

6. Qu'est-ce qui donne la couleur rouge au sang?

❑ A. un pigment (couleur) sécrété par le coeur

❑ B. les cellules rouges qui le composent

❑ C. le contact avec l'oxygène

7. Pourquoi les veines paraissent bleues?

❑ A. parce qu'il n'y a pas d'oxygène dans le sang qui retourne au cœur par les veines

❑ B. parce que les parois des veines sont bleues

❑ C. parce que les globules rouges ne sont pas réellement rouges

8. Combien de sang y a-t-il dans un corps humain de 70 kg?

❑ A. 2,9 litres

❑ B. 4 litres

❑ C. 5,6 litres

9. Quelle est la fonction du coeur?

❑ A. c'est un organe qui contrôle les émotions

❑ B. c'est une pompe qui fait circuler le sang

❑ C. c'est le centre nerveux du corps

10. Qui a le battement de coeur le plus rapide?

❑ A. éléphant

❑ B. humain

❑ C. souris

C'est sans bon sens!

Plusieurs expressions de la langue française utilisent le terme «sang». Essaye de joindre par un trait les expressions et leur signification:

1. avoir du sang bleu	a) être passionné par quelque chose
2. mettre un pays à feu et à sang	b) être lié aux personnes de la même famille
3. avoir quelque chose dans le sang	c) s'inquiéter
4. avoir du sang sur les mains	d) avoir commis un crime
5. avoir des liens du sang	e) être près de se fâcher
6. se faire du mauvais sang	f) dévaster
7. avoir le sang chaud	g) être d'origine noble
8. avoir le sang qui monte à la tête	h) être ardent, dynamique

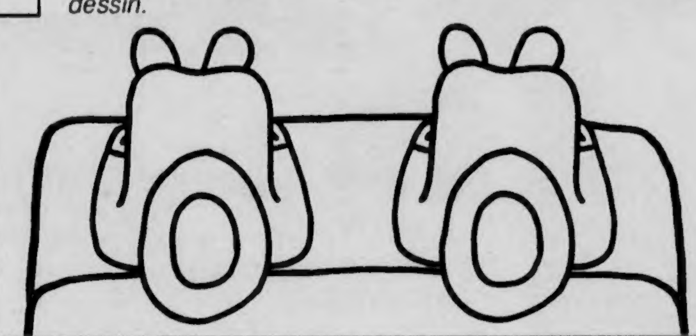
Énigme

FENÊTRE

L'espion au chapeau noir

Dans un train, quatre espions sont assis sur deux bancs qui se font face. Deux sont assis près de la fenêtre et les deux autres, près de l'allée. L'espion anglais est assis à la gauche de Monsieur B. Monsieur A porte un chapeau rouge. L'espion avec un chapeau bleu est à la droite de l'espion allemand. Monsieur C est le seul qui fume des cigares de Virginie. Monsieur D est assis en face de l'espion américain. Le Russe porte un chapeau vert et l'Anglais regarde par la fenêtre à sa gauche.

Qui est l'espion avec le chapeau noir? Pour t'aider, utilise le dessin. Le chapeau coloré est un indice. Tu peux écrire les informations utiles directement sur le dessin.

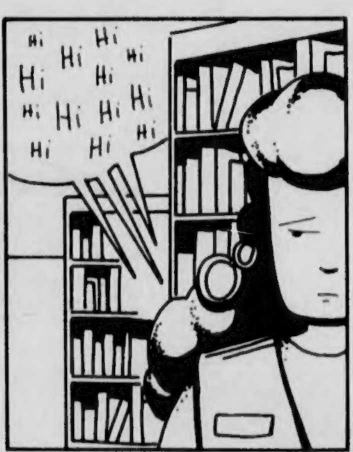


Mlle Alapage

Thérèse Pilotte-Bartel
Pierre Lavoie









Avril 1991

Réponses

Le sang

1-B; 2-C; 3-B; 4-A; 5-B et B; 6-C; 7-A; 8-C (le sang représente 8 % de la masse corporelle); 9-B; 10-C (le battement est inversement lié à la grosseur du corps).

L'espion au chapeau noir

L'Anglais.

C'est sans bon sens!

1-g; 2-f; 3-a; 4-d; 5-b; 6-c; 7-h; 8-e.

